

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

BULLETIN MUNICIPAL // JANVIER 2024

Infos



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉ COMMUNALE

Résidence
d'architecture
P. 7

VIE ASSOCIATIVE

Nouvelle association :
Les Courli'zelles
P. 36

INFOS DIVERSES

Stop
aux incivilités
P. 44

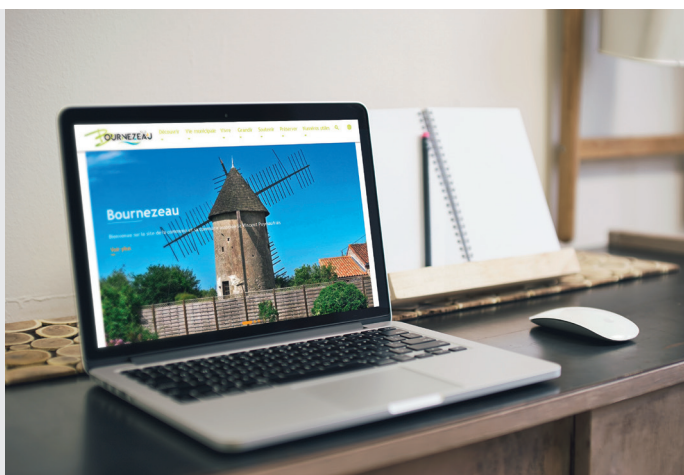


SAMEDI 6 JANVIER 2024

Vœux du Maire à la population

À 18h30, à la salle du Mitan Vendéen

**C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront
pour passer ensemble un agréable moment.**



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.



Mairie
2, place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29
mairie@bournezeau.fr

Directeur de publication : Louissette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, Henri ROUSSEAU, associations, écoles, Roger Walker, Freepik, PSD Graphic, PIXABAY, Pexels, Graphic Burger

Conception / Impression :  

02 51 46 59 10 - www.imprimeriedubocage.fr



Mesdames, Messieurs,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects.

Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays doivent nous renforcer à la fois dans nos valeurs et dans nos objectifs. Jamais, autant de Maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Bref, rarement la France s'est retrouvée dans cette situation. On assiste aussi dans plusieurs régions du monde à une montée dramatique des conflits violents. Ces derniers développements viennent s'ajouter aux nombreux risques auxquels sont confrontés les pays en situation de fragilité occasionnant la montée des inégalités...

Gérer une Commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, tout ceci exige de la résistance et un engagement de chaque instant pour mener à bien les projets nécessaires.

Ce que nous réserve les mois à venir, est une question à laquelle je me garderais bien de répondre, tellement l'actualité peut faire chavirer les choses très rapidement. En revanche, avec une équipe municipale responsable et impliquée que je remercie sincèrement, nous trouvons la force de poursuivre notre engagement et d'aller de l'avant avec beaucoup d'espoir pour l'avenir.

Et notamment l'espoir dans le domaine de la santé. Nous savons que c'est une préoccupation majeure, qu'il manque des médecins mais aussi d'autres professionnels médicaux. Avec la Communauté de Communes nous travaillons ce domaine et il a été signé avec l'ARS (Agence Régionales de la Santé), un Contrat Local de Santé qui a pour objectif trois axes, celui qui est prioritaire est l'offre de soins dont la recherche de médecins, le bien-vieillir à domicile et la prévention. Nous espérons que ce CLS permettra d'apporter quelques réponses à cette problématique.

Nous essayons de défendre la qualité de vie des anciens et la solidarité envers eux, à leur place dans notre Commune.

Je pense notamment aux questions liées à l'allongement de la durée de vie et l'impact sur le maintien à domicile des plus de 60 ans en perte d'autonomie, la prise en charge de la dépendance. Nous savons que pour eux ce n'est pas toujours simple de se déplacer, des efforts sont faits pour améliorer la mobilité, les transports et les aménagements urbains.

Nous soutenons le dynamisme des associations, accompagnons la jeunesse au travers de l'éducation, le sport, la culture et favorisons le lien social et intergénérationnel. Merci à tous les bénévoles qui sont les artisans de la vitalité de notre commune.

Tous nos projets communaux en cours ou à venir vont vous être détaillés dans ce bulletin municipal, les travaux de la mairie, la résidence d'architecte pour le devenir du centre-bourg et la pérennité des commerces, etc...

Nous poursuivons notre travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie et faire progresser le bien vivre-ensemble. Mais la collectivité peut fonctionner grâce à l'investissement et au professionnalisme de tous nos agents, qu'ils soient aux services techniques pour les espaces verts, les bâtiments, la voirie : au service des écoles, à la restauration scolaire, à l'entretien des bâtiments ou aux services administratifs. Merci à eux.

Les élus de Bournezeau sont sensibles à l'environnement, aux problèmes écologiques et aux changements climatiques. Ils ont la volonté de faire prendre conscience aux habitants de la Commune des enjeux, d'agir et de miser sur la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables.

L'usine de méthanisation BIOGAZ, installée sur le VENDEOPOLE de Bournezeau, vient renforcer l'image des entreprises présentes et soucieuses de l'environnement. La Commune a signé un partenariat avec GRDF pour l'utilisation de cette énergie verte.

Nous sommes fiers d'être acteurs pour une première sur notre territoire et dans la région Pays de la Loire et d'afficher, d'une manière significative, notre engagement pour la transition écologique.

Côté finances, vous avez reçu récemment votre avis d'échéance pour la taxe foncière. Vous avez certainement remarqué que le montant a augmenté. Cela s'explique par le fait que l'Etat a décidé de revaloriser toutes les bases locatives de 7,1 %. Quant aux taux communaux, le Conseil Municipal a décidé de ne pas les augmenter.

La période que nous vivons n'est pas simple, mais l'équipe municipale met tout en œuvre pour relever les nombreux défis, pour le bien-être de chacune et chacun. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Pour conclure, au nom des élus et des agents territoriaux, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce, une bonne santé et de belles fêtes de fin d'année avec vos familles.

Je vous donne rendez-vous le samedi 6 janvier 2024 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le 3 novembre 2023



Le Maire,

Louise BILLAUDEAU





Mesdames, Messieurs,

« Comme il est parfois difficile de vivre ensemble quand on ne vit pas pareil... »
me confiait un habitant lors d'une médiation entre voisins, en septembre dernier.

Effectivement, chers manfraidien(ne)s, bournevaizien(ne)s : nous qui vivons sur un morceau de terre qui nous est prêté, avons tous quelque chose en commun : nous sommes différents et tous de passage sur terre... Tant qu'on ne comprendra pas que l'humanité est, par essence, une et indivisible dans sa diversité, que nous vivons sur une planète commune, que nos destins sont intimement liés, on ira de souffrance en souffrance. C'est autour de cette évidence qu'il faut construire le vivre ensemble. Sans cette posture, l'incompréhension et la dualité continueront à faire de l'avènement humain une tragédie.

Nous sommes donc 3 500 citoyennes et citoyens, singulières et singuliers : Uniques et Précieux ! 3 500 citoyens d'âge, d'origine sociale, de culture, de visions, de revenus différents. Nous appartenons tous à des familles, des amis, des réseaux sociaux des clubs, des associations différentes... Comment faire pour vivre ensemble, si on n'a pas la même vision du monde, pas la même façon de vivre ? Les différences dressent-elles systématiquement des frontières et des murs entre les Hommes ? Ce qui nous réunit doit être plus fort que ce qui nous sépare. Chaque jour nous faisons ensemble un pas de côté pour nous rencontrer, nous découvrir, nous accepter et finalement comprendre que la société dans laquelle nous vivons, peut et doit être construite à partir de nos différences et non contre elles.

A regarder l'actualité et le contexte géopolitique, nous nous apercevons que ce lien est fragile. Il s'affaiblit au fur et à mesure que grossissent les inégalités et l'individualisme. Cela conduit souvent à un repli sur soi, à la méfiance et la peur de l'autre.

Le 11 novembre dernier, devant le monument aux morts de St Vincent Puymaufrais et en présence de nombreux enfants en leur qualité d'ambassadeurs citoyens, nous rappelions la fragilité de la paix et la nécessité du devoir de mémoire :

« Le devoir de mémoire est important. Comme l'écrivait le poète déporté Robert Antelme, faisons du devoir de mémoire, une mémoire active. Faisons une mémoire qui nous invite à réfléchir aux raisons qui mènent au conflit, et que cela nous aide à maintenir la paix et nous tenir à distance du bruit des bottes... »

Nous qui sommes présents ce matin, dans notre majorité, nous n'avons pas traversé ces épreuves, et nous devons prendre la mesure de cet héritage, éviter de construire des misères qui sont le terreau de la guerre.

Car ces horreurs ont une racine commune : le mépris des autres.

Chers enfants, chers ambassadeurs citoyens, c'est à vous que je veux m'adresser...

Au quotidien prenons soin de nous, ne sombrons pas dans la peur et la haine de l'autre... »

Oui, la paix est bien fragile. Chaque jour, l'actualité nous rappelle que :

- les ventes d'armes ne cessent de croître d'année en année.
- le bruit des bottes et des armes grondent, en Ukraine aux portes de l'Europe, à Gaza et ailleurs dans le monde.

Oui la paix est fragile.

Nos démocraties ne sont pas innées et pas indétronables...

Antoine de St Exupéry disait « L'avenir tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre ». Alors à l'échelle de notre quartier, de notre village de notre commune... ayons la volonté commune de réussir à créer un présent et un avenir heureux... Si tous les hommes et les femmes voulaient bien se donner la main...

Dans notre Commune, au sein des nombreuses associations, au sein de l'activité communale, pour œuvrer pour le bien commun, toutes les mains sont les bienvenues : les mains gauches comme les mains adroites, les mains qui pointent l'index comme les mains qui donnent un coup de pouce, les grosses mains comme les p'tites mains qui sont mains courantes, les mains vertes des jardiniers, les mains de maître, les mains gantées, les mains grasses, les mains pleines de grâce des innocents, les pt'ites menottes aux petites paumes (de reinette et pomme d'apis!)... Quand on a le cœur sur la main, on a le monde à ses pieds et la vie n'est que plus belle...

Alors, prenons soin de la vie, prenons soin de la paix car c'est notre plus beau chef d'œuvre... quand les hommes vivront d'amour...

Belle année à vous tous.

Le 14 novembre 2023

Le Maire délégué,



Jérôme AUBINEAU

I - LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU P.3

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

DE ST VINCENT PUYMAUFRAIS P.5

II- SOMMAIRE P.6

III - L' ACTIVITÉ COMMUNALE

Commission « Relations avec les professionnels »P.7
Comité « Urbanisme » P.8
Comité « Développement durable, éolien, espaces verts »P.10
Comité « Voirie »P.10
Comité « Réseaux - Assainissements »P.11
Comité « Bâtiments et gestion des salles »P.12
C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)P.13
Foyer soleilP.14
Comité « Ecole - Affaires scolaires - Restauration scolaire »P.14
Comité « Enfance, jeunesse »P.15
Comité « Culture, patrimoine »P.16
Comité « Relation avec le monde associatif sportif » P.17

IV - EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

Communauté de CommunesP.18
SCOM : composteurs.....	P.20
SCOM : Opération recyclage des coquillages.....	P.21
Mission Locale P.21

V - ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE

ET AUTRES SERVICES A LA POPULATION

Enfance/Jeunesse :

Ecole publique « La Courte Echelle » P.22
Amicale Laïque P.23
Ecole privée « Saint André »P.24
Maison Familiale RuraleP.25
Familles RuralesP.26
Les Marsupil'AmisP.27

Associations seniors :

Club de l'Amitié P.27
Chorale MélodieP.28

Associations sportives :

Bournezeau Badminton ClubP.28
Basket Club BournezeauP.29
Bournezeau Sports MécaniquesP.29
Courlisch'ClubP.30
Gym volontaireP.30
Ecole des Sports BournezeauP.30
Lay TonicP.31
Les VélocipèdesP.31
Les RandonneursP.32
Rythme Jazz DanceP.32
Team Dream PisteP.33
Tennis Club BournezeauP.33
USBSH FootballP.33

Associations loisirs :

Créa PassionsP.34
---------------	-----------

Associations culturelles :

Les Amis de la bibliothèquesP.34
------------------------------	-----------

Associations sociales et humanitaires :

ADMRP.35
Les Courli'zellesP.36

Associations diverses :

Société Post-Scolaire L'AugoireP.37
---------------------------------	-----------

Autres :

Les Sapeurs-pompiersP.38
EHPAD Les HumeauxP.37
Relais paroissialP.39

VI - INFORMATIONS DIVERSES

Tarifs municipaux 2024P.40
Tarifs des salles municipales 2024.....	P.41
Statistiques 2024P.42
Démarches administratives / Maison France	
Services à ChantonnayP.43
Recensement citoyen.....	P.44
Stop aux incivilités.....	P.45
FrelonsP.45
Lutte contre les termites et les mèresP.45
Point service TER (billets de train)P.45

Photos «pris sur le vif» P.46
--------------------------	------------

VII - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Calendrier des évènementsP.48
Contacts et horaires de la mairieP.48

COMMISSION RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

RESPONSABLE
 Louisette BILLAUDEAU
Membres élus
 Françoise CHARRIER,
 Guy SICOT, Jean-Charles CHATAIGNER,
 Laurence BOURGEOIS.

RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE :
 QUEL DEVENIR POUR LE CENTRE-BOURG DE BOURNEZEAU ?

Les centres-bourgs jouent un rôle essentiel pour la cohésion de nos territoires ruraux. Les espaces publics, lieux de mixité, de services, de commerce, d'événements culturels y sont propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage. Ils contribuent très fortement au développement des liens qui nous unissent sur un même territoire.

Leur reconquête constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour nos politiques d'aménagement du territoire, de développement rural, de cohésion sociale et territoriale. Cette reconquête ne saurait cependant se limiter à des réponses ponctuelles suivant des approches sectorielles classiques : politiques de l'habitat d'un côté, politiques de développement d'activités économiques ou actions de restructuration de la voirie de l'autre... Elle nécessite une approche globale d'aménagement, en mesure d'articuler et de mobiliser au mieux les leviers de l'ensemble de ces politiques sur un temps long.

Cette reconquête ne saurait également se figer sur une représentation obsolète de nos « centres-bourgs » liée à des modes de vie et des modèles économiques dépassés, mais au contraire, forte de leur identité et de la richesse révélée de leur patrimoine culturel et architectural, elle se doit d'inventer de nouveaux modèles répondant aux évolutions de la société, à ses modes de consommer, de se déplacer et de communiquer tout en intégrant les nouveaux défis de la transition écologique et énergétique de nos territoires.

Enfin, il est essentiel que la revitalisation de nos centres-bourgs s'inscrive dans une démarche de projet partagée par l'ensemble des acteurs du territoire. Cette démarche ne saurait donc être figée et normative, mais se doit d'être vivante, itérative et ouverte à la contribution de chacun. L'engagement des élus est par ailleurs indispensable pour accompagner cet élan

Engager la démarche

C'est une démarche innovante, une première en Vendée qui vise à impliquer les habitants en créant des conditions de rencontres et d'échanges autour des enjeux d'aménagement de la Commune. La résidence d'architecture est ainsi pensée comme une capsule ouverte de réflexions, de perceptions et d'actions, en créant des espaces de contributions libres qui interrogent les pratiques des acteurs de l'aménagement et invitant les habitants à expérimenter, comprendre et s'engager.

Mobiliser les acteurs clés, impliquer les habitants

Le lundi 2 octobre dernier, une jeune équipe d'architectes et de paysagistes a posé ses valises à Bournezeau, pour une première session de deux semaines autour du devenir du centre-bourg !

Partant du diagnostic fait par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et épaulée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), la Commune de Bournezeau s'est lancée dans une démarche participative. Pendant trois séries de deux semaines, réparties d'octobre à février 2024, l'atelier d'architecture et d'urbanisme SOCLE et l'atelier paysagiste Matrice

viennent à la rencontre du territoire, des habitants, des commerçants, des associations, des entreprises, des producteurs afin de guider les élus à relier et rendre réalistes les différentes idées et envies qui gravitent autour du centre-bourg, notamment de l'ancienne Maison Meunier, du bâtiment des ambulances, de la salle des Halles, du parking des commerçants, de la place de la Liberté ou du Square des Papillons.

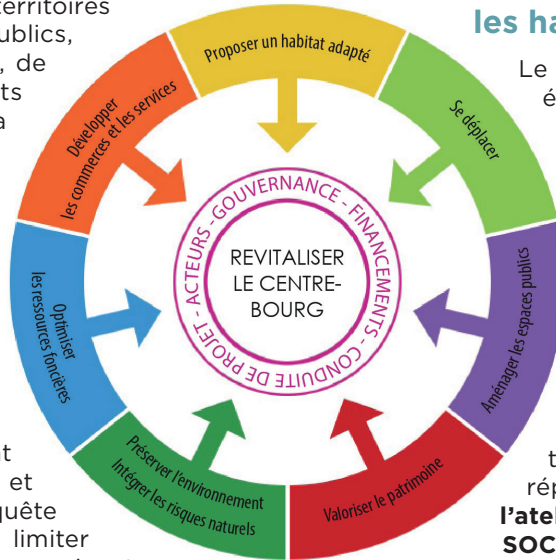
Les architectes de l'Atelier Socle, Estelle SAUVAÎTRE, Adrien ORY et Noémie CORBEL, accompagnés de Flora Arènes, paysagiste, sont venus du 2 au 13 octobre avec pour objectif premier, faire connaissance. A vélo, ils sont allés à

la découverte du territoire, du paysage, des espaces publics. Installée à la Maison Meunier, cette jeune équipe de concepteurs a invité les habitants à pousser la porte pour échanger et recueillir des idées, des anecdotes, des souhaits, des inquiétudes au cours des ateliers organisés. Ils ont également été à la rencontre des habitants en installant un stand sur la foire du mardi et sur le marché du vendredi. Des rencontres riches lors des balades contées en parcourant les endroits les plus emblématiques du centre-bourg.

Le bourg s'écrit... Démarrons un grand répertoire. Les architectes ont proposé des échanges épistolaires afin de pouvoir faire part réciproquement des visions de Bournezeau.

L'équipe d'architectes est revenue à Bournezeau du 27 novembre au 8 décembre 2023, dans un deuxième temps, pour nous présenter des scénarios possibles de l'habiter bournevaizien.

Le Maire, Louisette BILLAUDEAU



COMITÉ URBANISME

RESPONSABLE Jeannick DEBORDE

Membres élus : Antoine BITEAUD, Véronique MERCIER, Tristan DESSOIT, Christophe RINEAU, Franck DAVIEAU.

Membres non élus : Daniel CORBINUS, Louis-Marie GIRAUDEAU, Denis ROUSSEAU, Régis GUIBERT, Raphaël PELLETREAU

LE LOTISSEMENT DU HAUT BOIS EST EN COURS D'AMÉNAGEMENT



Nouveau lotissement communal

BOURNEZEAU

"Le Haut Bois"

Le projet

15 lots libres de constructeur de 200 à 400 m²
à partir de **19 500€** net vendeur

Terrains **viabilisés** par la commune

Un **environnement paysagé** préservé

Une **situation idéale** au cœur de la Vendée

Renseignements :
Mairie de Bournezeau
➔ 02 51 40 71 29
www.bournezeau.fr



MIEUX VALORISER LES EAUX DE PLUIE

La gestion de l'eau à la parcelle.

Lors de la construction d'une maison,

comment éviter que l'eau de pluie soit évacuée très vite vers la mer sans être filtrée, et donc dépolluée, et sans profiter au jardin et aux nappes phréatiques ? Dans un lotissement par exemple, le bassin de rétention et les réseaux d'eau pluviale augmentent le prix de revient à la parcelle alors qu'ils offrent bien peu de bénéfices pour l'environnement et le portefeuille ! ... dans un contexte où l'eau se fait rare à la belle saison et où le prix de l'eau augmente.

Le lotissement du Haut Bois verra une nouvelle forme de gestion des eaux de pluie : l'essentiel de la gestion se fera à la parcelle grâce à différentes méthodes : réserves d'eau aériennes ou enterrées, tranchées drainantes, perméabilité du sol, ... Un visa hydraulique devra être établi afin d'assurer la faisabilité de la gestion des eaux pluviales à la parcelle et sa réalisation sera contrôlée.

Un guide sera remis aux futurs acquéreurs de parcelles du lotissement du Haut Bois pour les éclairer dans leurs choix.

L'OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE »

Chaque année, en France, 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sont « consommés », soit 3.7 terrains de football par heure. Concrètement, la périphérie des villes s'étend alors que le centre déperit. (Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires).

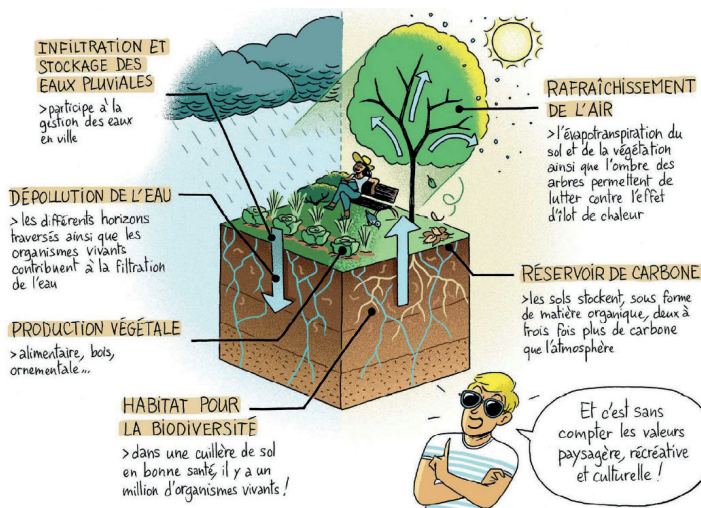
L'artificialisation des sols participe à la réduction des surfaces agricoles, au déclin de la biodiversité, à l'aggravation du risque d'inondation, à la limitation du stockage de carbone dans le sol, à l'augmentation des temps de déplacement urbains, etc...

Construire pour répondre à la demande, oui mais d'abord recycler les espaces déjà urbanisés. Par exemple, à Bournezeau, le lotissement du Haut Bois valorise l'ancien site CAVAC.

Avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, la France s'est fixée l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette » des sols (ZAN) en 2050.

D'ores et déjà, depuis 2021 et jusqu'en 2031, il nous faut diminuer de moitié le rythme d'artificialisation par rapport à la décennie précédente. Entre 2031 et 2050, l'objectif ZAN se mesurera entre les surfaces nouvellement artificialisées et celles rendues à la nature. Le solde devra être nul en 2050. Difficile !

Les documents d'urbanisme devront en tenir compte.



© Matthieu Ughetti 2019 - Extrait de la bande dessinée « Les supers pouvoirs des sols » du Céréma

L'Adjoint délégué, Jeannick DEBORDE



LES CONSEILS GRATUITS
D'UN ARCHITECTE
POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR SURELEVER

REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com

Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - TICA architectes et urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier 1010 architecture (verso)
Photographe - François DANTART

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ÉOLIEN, ESPACES VERTS

DÉSIMPÉRMÉABILISER
LES SOLS

RESPONSABLE Jeannick DEBORDE

Membres élus : Antoine BITEAUD, Véronique MERCIER, Amélie BAUDET, Tatiana BALLET, Tristan DESSOIT, Clothilde JACQUEMART, Jérôme AUBINEAU.

Membres non élus : Ludovic CARLETTINI, Roger WALKER, Louis-Marie GIRAUDEAU, Nadine DEBORDE, Bernard CHANCELIER, Joël HERBRETEAU

Lors des étés caniculaires, de plus en plus fréquents, les surfaces bitumées sont des îlots de chaleur. Elles n'absorbent pas l'énergie solaire comme le font les végétaux, elles maintiennent la chaleur en surface.

Certes, les surfaces bitumées sont utiles pour les accès de voitures, les abords des commerces, les routes, ... mais on observe une tendance à imperméabiliser de grandes surfaces, essentiellement pour en faciliter l'entretien.

La Commune réfléchit à « renaturer » des espaces dans le Bourg pour créer des îlots de fraîcheur et de biodiversités. Par exemple, le goudron aux pieds des arbres : les racines ont besoin d'échanges gazeux avec l'atmosphère du sol, elles ont aussi besoin des substances nutritives apportées par la faune et la flore de surface et enfin d'eau de pluie. Bien souvent, le goudron se déforme et craquèle. Il sera enlevé et remplacé par un paillage végétal. Autre exemple, les placettes toutes bitumées en cœur de bourg : elles seront en partie « renaturées ». À chaque fois, l'idée sera de végétaliser sans que cela ne demande trop d'entretien.

Pour les particuliers, nous conseillons de privilégier les végétaux plutôt que le minéral ou le plastique. Désormais, la loi impose un seuil maximum d'imperméabilisation de 60% sur toutes les constructions neuves.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Produire l'énergie et la consommer localement...

L'usine de méthanisation BIOGAZ a été mise en service le 19 janvier 2023.

La méthanisation permet de recycler une partie de l'énergie contenue dans des déchets organiques et de valoriser le sous-produit sous forme d'engrais. Des micro-organismes dégradent la matière organique, en conditions contrôlées (40°) et en l'absence d'oxygène. A la sortie, on obtient :

- un digestat enrichi en éléments fertilisants et sans odeur, qui est épandu localement sur les terres agricoles.
- un biogaz, composé d'environ 55 % de méthane (CH4) et 45 % de gaz carbonique (CO2). Ce produit est épuré pour en retirer le CO2 jusqu'à obtenir du biométhane, composé de 97 % de méthane. Le biométhane est injecté dans le réseau de gaz naturel (partenariat GRDF).

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉOLIEN, ESPACES VERTS



15 exploitations agricoles, dont 8 à Bournezeau, les autres à proximité, livrent à l'usine BIOGAZ des effluents d'élevage (80 %) ou des végétaux (20 %), soit 31000 tonnes de matières par an permettant de produire la consommation énergétique moyenne de 2000 foyers et d'éviter le rejet de 4 200 tonnes d'équivalent CO2 par substitution aux énergies fossiles et à l'engrais chimique achetés. La Commune de Bournezeau est alimentée à 100 % en gaz vert grâce au site BIOGAZ. Le surplus de biométhane produit à Bournezeau alimente également une partie des besoins en gaz de Fougeré, La Chaize le Vicomte et jusqu'à l'agglomération de La Roche sur Yon.

L'unité de méthanisation s'insère dans le tissu socio-économique de Bournezeau en apportant de la valeur ajoutée à tous les acteurs concernés.

La ferme éolienne de Bournezeau fonctionne depuis plus d'un an

D'une hauteur totale de 145 à 155 m, les 6 éoliennes transforment la force du vent en électricité grâce à leur rotor situé à l'intérieur de la nacelle. Les pâles tournent quand la force du vent se situe entre 15 et 90 km/h. L'énergie produite est revendue à ENEDIS et permet de répondre à la consommation de 15 800 habitants, chauffage compris. Lors de la mise en place du projet, les associations environnementales (LPO, ...) ont imposé leurs consignes pour minimiser l'impact environnemental.

Faire de ce Parc un Parc éolien citoyen, dont les habitants intéressés peuvent acquérir des parts, c'est le projet de l'APEC (L'Association de Promotion des Énergies Citoyennes) afin de favoriser la production d'énergie renouvelable, « reprendre la main » sur notre production d'énergie, produire et consommer localement, ... et être responsabilisés dans notre consommation d'énergie : oui, ce que je consomme n'est pas situé à un millier de km et l'impact environnemental de ma consommation ne m'est plus indifférent.

La Commune et Vendée Energie (filiale Energies Renouvelables du SYDEV) accompagnent l'APEC pour l'achat du Parc éolien. Vendée Energie participera à la négociation du prix d'achat et à l'exploitation du parc.

... mais la priorité, c'est de réduire notre consommation d'énergie.

A défaut, nous resterons dépendants des importations ou bien il faudra multiplier les sites de production (centrales nucléaires, éoliennes, usines de méthanisation, ...).



*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

COMITÉ VOIRIE

RESPONSABLE Christophe RINEAU

Membres élus : Tristan DESSOIT, Ingrid ZOUBAIRI, Jeannick DEBORDE, Daniel CHARNEAU, Franck DAVIEAU.

Membres non élus : Rémi PELON, Patrice VRIGNAUD, Arnaud KIRKET, Roland BOSSARD, Alain CORGNET, Raphaël PELLETREAU, Jacques CHARRIER, Georges FRAPPIER, Jean-Michel CHARRIER.

Aménagement chemin de la Motte



En prévision du prochain lotissement du Haut Bois, les travaux d'aménagements de voirie sont en cours actuellement.

Les travaux ont démarré, début avril 2023, par la réhabilitation des conduites d'eau potable par l'entreprise CETCI. La pose des réseaux eaux usées pluviales, par l'entreprise ALAIN TP, s'est terminée mi-octobre, sous le contrôle de notre maître d'œuvre la SAET.

Place désormais à l'entreprise GT Vendée, pour l'effacement des réseaux, pour une durée de 6 semaines.

L'aménagement sécuritaire de la rue devrait démarrer début d'année 2024, par l'entreprise EIFFAGE, pour une fin de travaux prévue avec l'enrobé pour la liaison piétonne et vélo au printemps 2024.



PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

À QUOI ÇA SERT ?



Après un an de travaux menés en concertation avec les acteurs économiques locaux, les habitants, les représentants du monde associatif et

les élus communaux, la Communauté de Communes du pays de Chantonnay a mis en place un plan de mobilité simplifié, validé fin septembre.

Le projet de plan d'action identifié par la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et se traduisant en 5 axes :

- Axe 1 : Renforcer les solutions de transports publics
- Axe 2 : Favoriser la mobilité sociale et solidaire
- Axe 3 : Favoriser les mobilités partagées
- Axe 4 : Favoriser les mobilités actives et la démobilité
- Axe 5 : Renforcer la communication et la sensibilisation

Le vélo représente une solution de mobilité pouvant être pertinente sur les trajets courts (moins de 10 kms).

Pourtant l'écrasante majorité de ces trajets sont effectués en voiture.

Le vélo représente en France environ 3 % des déplacements avec de fortes disparités selon les territoires.

L'objectif gouvernemental est d'atteindre 9 % d'ici 2030. Alors au travail !!!

Un schéma directeur cyclable a été réalisé sur la Commune en identifiant les aménagements préconisés en vélo, les stationnements à vélo à modifier (centre bourg, commerces, aires de covoiturage, stade...). Les stationnements à créer (zone artisanale, Vendéopole, la gare,...).

La signalétique reste à améliorer pour pouvoir mieux s'orienter à vélo et circuler en toute sécurité.

Ce schéma directeur finalisé dans toutes les Communes du canton sera validé en début d'année 2024 après un retour au cabinet d'étude et vous sera donc présenté par la suite.

*L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU*

COMITÉ RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT

Eaux usées

Dans le cadre du suivi de nos quatre stations d'épuration réalisé par notre prestataire (la SAUR), nous constatons encore un volume trop important en eaux claires parasites. Lorsque nous mentionnons les eaux claires parasites, il s'agit d'intrusions d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement des eaux usées. Ces intrusions peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres ouvrages d'habitants, des réseaux abîmés... Ces eaux entraînent un volume supplémentaire à traiter. Leur réduction constitue dès lors un enjeu.

Pour y remédier, le contrôle et la rénovation de nos réseaux s'imposent.

Un schéma directeur a ainsi été mis en place avec notre prestataire la SAUR pour une durée de huit ans, dans le but d'améliorer la performance de nos réseaux.

Des visites régulières sont réalisées par la SAUR pour :

- La maintenance de nos stations d'épuration et pompes de relevage.
- Le passage de caméras pour identifier la qualité de nos réseaux.
- Le contrôle des branchements d'assainissements collectifs des habitants (80 par an).

Cette fin d'année 2023, nous avons engagé une mission de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'expertise la SICAA, pour la réhabilitation de nos réseaux d'eaux usées dans les deux derniers secteurs du centre bourg identifiés dans le schéma directeur.

RESPONSABLE Christophe RINEAU

Membres élus : Guy SICOT, Tristan DESSOIT, Daniel CHARNEAU, Amélie BAUDET, Franck DAVIEAU.

Membres non élus : Daniel CORBINUS, Rémi PELON, Arnaud KIRKET

Nous avons engagé une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour ces travaux qui sont estimés à 126 000 € HT.

Eaux pluviales

Le Gouvernement vient de lancer un premier plan national d'actions 2022-2024 pour la gestion durable des eaux pluviales.

Un plan national pour une gestion durable a pour ambition de mieux intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire, de réduire leur impact sur la qualité de l'eau et de faire de ces eaux non plus une contrainte à gérer mais une ressource à mobiliser, notamment dans une perspective d'adaptation des villes au changement climatique.

La désimperméabilisation des villes constitue en effet l'un des leviers essentiels de lutte contre le ruissellement et les inondations urbaines et l'amélioration de l'état des milieux aquatiques.

Nous sommes ainsi vigilants dans nos projets d'aménagements à interroger la gestion de l'eau.

En parallèle, nous poursuivons notre politique de contrôle de l'état de nos réseaux d'eau pluviale. Nous avons ainsi réalisé cette année des contrôles caméras dans les secteurs suivants : la place de la Mairie, la place des 3 Canons, la rue du Château, la rue de l'Église.

Nous engagerons en 2024 les travaux nécessaires.

*L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU*



COMITÉ BÂTIMENTS, GESTION DES SALLES

RESPONSABLE Michel GILBERT

Membres élus : Amélie BAUDET, Tatiana BALLEST, Jérôme BELAUD, Ingrid ZOUBAIRI, Guy SICOT, Dominique GOINEAU, Anne-Marie DAVIEAU

Membres non élus : Florian BROCHET, Nadine BELY

COUP DE JEUNE POUR LES LOCAUX DE CONVIVIALITÉ SPORTIFS

Durant la trêve estivale, un groupe de bénévoles de l'USBSH a réaménagé complètement le bar du stade pour le transformer en club house. La municipalité a profité de ces travaux pour passer ce bâtiment aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public) en participant au financement des accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) et en installant notamment l'alarme incendie et les sorties de secours.

Pendant ce temps, sous l'impulsion du BCB, des bénévoles des clubs de basket et de volley ont rénové le bar de la salle omnisports, la municipalité payant les matériaux. Pour l'ensemble de ces deux projets, la participation financière de la commune s'élève à 13 346 €.

J'en profite donc pour remercier les clubs et l'ensemble des personnes ayant participé à ces travaux qui illustrent parfaitement le slogan de notre équipe municipale « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ! »



MAIRIE

La première phase désamiantage /déconstruction s'est déroulée normalement et sans aléas particuliers, mais dans un contexte économique difficile et comme malheureusement pressenti la consultation des entreprises pour la phase réhabilitation/construction fut compliquée.

En effet, suite aux réponses du premier appel, cinq lots furent infructueux ou jugés irrecevables.

Ces cinq lots furent relancés et après négociations, depuis novembre, les seize entreprises qui interviendront sur le chantier sont choisis.

À l'heure où cet article est rédigé nous sommes dans la phase règlementaire de préparation de chantier, les travaux sur le site devraient donc débuter en mi-décembre ou début janvier.

Le planning n'est pas encore définitivement validé mais si d'autres aléas ne viennent pas perturber le chantier, les travaux devraient se terminer à la fin du premier trimestre 2025.



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Par rapport à une année de référence, la loi ELAN impose entre autres, pour les bâtiments de plus de 1 000 m² une réduction de la consommation énergétique de 40 % d'ici 2030.



Pour le secteur tertiaire la plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation des Actions du Tertiaire) est mise en place pour contrôler les actions menées pour atteindre cet objectif.

À Bournezeau deux sites sont concernés : l'école « la courte échelle » et la salle omnisports.

2014 est notre année référence (la plus consommatrice) pour l'école et 2018 pour la salle omnisports.

Pour l'école, le remplacement de la chaudière du restaurant scolaire l'année dernière et la mise en place du pilotage à distance du chauffage du site devraient nous rapprocher de cet objectif.

Les travaux réalisés en novembre pour le passage de l'éclairage en LED des deux aires de jeux de la salle omnisports, d'un montant de 28 500 €, subventionnés par le fond vert à hauteur de 7 113 €, s'inscrivent également dans ce programme.

Bien sûr pour atteindre l'objectif d'une réduction de 40% des énergies, des travaux sont nécessaires mais les bonnes pratiques de chacun sont aussi une réelle source d'économie.

*Le Conseiller Municipal délégué,
Michel GILBERT*

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Présidente du C.C.A.S. Bournezeau : Louissette BILLAUDEAU - **Vice-Présidente :** Laurence BOURGEOIS
Président du C.C.A.S. Saint Vincent Puymaufrais : Jérôme AUBINEAU - **Vice-Présidente :** Annie PELON
Membres élus : Monique BROCHARD, Tatiana BALLEZ, Annie PELON, Clothilde JACQUEMART, Daniel CHARNEAU,
Membres associatifs : Raphaël BOSSARD, Gérard DURANDET, Louis-Marie GIRAUDEAU, Rita PERRAGUIN, Dominique GATÉ,
 Jérôme AUBINEAU, Raphaël PELLETREAU.

BOURNEZEAU ET SAINT-VINCENT PUYMAUFRAS

« Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».
 Les publics concernés sont les personnes âgées, handicapées, malades et les familles en difficulté.

Chaque année, différentes actions sont organisées :

- Un budget est voté pour la **bourse au permis**. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes (100 € pour le code et 300 € pour la conduite). N'hésitez pas à demander un dossier en mairie, auprès de Mme Nelly FAURE, Adjointe de Direction, en charge des affaires sociales.
- « **Octobre Rose** », période durant laquelle la ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les élus de la Commune de Bournezeau et le C.C.A.S. ont souhaité organiser une marche pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer et de se mobiliser pour cette cause. Le dimanche 1^{er} octobre, nous étions une soixantaine de personnes à nous retrouver au départ du circuit volontairement court, environ 5 km, et accessible à tous.

- Dans le cadre du « Mois bleu », un après-midi intergénérationnel a été organisé à l'EHPAD des Humeaux, le 18 octobre. Ce moment de convivialité était animé par les bénévoles de la bibliothèque par leurs lectures, les enfants et accompagnateurs du Centre de Loisirs ont aussi lu des histoires. Ce fut un beau moment de partage.

Laurence BOURGEOIS & Monique BROCHARD



Animation lecture à l'EHPAD, le 18 octobre

VENDEE
LE DÉPARTEMENT

Ma mère est tombée à son domicile, quel système mettre en place ? (téléassistance, adaptation du logement)

Je suis sortie de l'hôpital, j'ai besoin d'aide à la maison, quels sont mes droits ? (allocation départementale personnalisée d'autonomie, aides des Caisses de retraite)

J'ai besoin d'aide pour ma toilette, qui peut la faire ? (services d'aides à domicile, de soins à domicile, IDE)

Mon mari a la maladie d'Alzheimer, je l'aide pour tout, je suis fatiguée. Quels accueils près de chez moi ? (accueils de jour, hébergements temporaires, EHPAD...)

Vous avez 60 ans et plus.
 Vous rencontrez des difficultés de vie à domicile.
Vous accompagnez une personne âgée qui rencontre des difficultés liées au vieillissement.

La MDSF

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

Un lieu d'accueil et de proximité pour :

- vous informer sur l'ensemble des aides et services existants,
- vous orienter vers des professionnels spécialisés au sein du Département pour une évaluation de votre situation et si besoin, vous proposer un accompagnement personnalisé

MDSF de Chantonnay

15 rue de Gaille
 85110 Chantonnay
 Tél. : 02 28 85 75 50

Retrouvez toutes les informations utiles au sein de votre MDSF de proximité ou auprès de la Maison Vendée Autonomie (1,85 bd Leclerc, La Roche-sur-Yon)
 au **0 800 85 85 01** (numéro gratuit)
 et sur le site : **www.vendee-senior.fr**

FOYER SOLEIL

Le Foyer Soleil compte 17 logements. Ces locations sont attribuées à des personnes âgées de 60 ans et plus. Il s'agit de logements T1 bis et T2.

Pour l'inscription, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de :

Mme Nelly FAURE, Adjointe de Direction, chargée des Affaires Sociales :
Mairie, 1 bis place des Papillons
85480 BOURNEZEAU

☎ 02.51.40.71.29

✉ nelly.faure@bournezeau.fr



Un repas d'été a été organisé par Madame JAULIN, à la Salle du Foyer Soleil. Des membres de la Municipalité y ont participé pour partager un moment d'échanges et de convivialité. L'après-midi s'est terminé par des jeux de société avec les Bénévoles.

Le 3 octobre, le C.I.A.S. (Centre Intercommunal des Actions Sociales) organisait une séance Cinéma à Chantonay dans le cadre du « **mois bleu ou mois des Seniors** ». 4 Résidents y sont allés, accompagnés par des membres du C.C.A.S.

Le 27 octobre, 5 Résidents du Foyer Soleil sont allés au Spectacle « **Vivement qu'on se retrouve** » à la salle Antonia à Chantonay. Ce moment de divertissement était organisé par le C.I.A.S. Les Résidents étaient accompagnés par des membres du C.C.A.S et des personnes bénévoles.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles pour leur participation car sans eux, ces activités n'auraient pas lieu.

*L'Adjointe déléguée,
Monique BROCHARD*

Un dossier d'inscription sera complété.

Depuis fin août, deux après-midis par mois, Madame JAULIN, animatrice de l'A.D.M.R., organise différentes animations sous forme d'ateliers (jeux de société, peinture, bricolage, pâtisserie, etc...), tout en respectant les gestes barrières.

Ainsi l'activité Gym Douce a repris le mardi 12 septembre, avec l'animateur de « SIEL BLEU ». À la suite d'une forte demande, nous avons ouvert un troisième groupe à la rentrée. 20 personnes participent à cette activité en plus du groupe des Résidents du Foyer Soleil.

COMITÉ ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE...

Malgré une baisse d'effectifs pour nos deux écoles, on compte tout de même 358 enfants inscrits sur la Commune.

En septembre dernier ce sont 358 enfants qui ont pris le chemin de l'école.

174 élèves pour la Courte Echelle (répartis en 7 classes) et 184 pour St André (répartis en 8 classes).

Les écoles constituent le cœur de notre village.

Elles sont le lieu de transmission des savoirs, mais aussi le lieu de rencontres et d'échanges... À travers les fêtes d'écoles, spectacles, kermesses, elles permettent aux habitants et aux différentes générations de se retrouver et de renforcer les liens sociaux.

Nous faisons tout notre possible, dans la limite de nos moyens et de nos compétences pour que

l'école poursuive ses missions et continue d'être un espace de vie des plus accueillants pour les enfants.

LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ORGANISATION LORS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE, C'EST LA RÉCRÉ !



RESPONSABLE Jérôme AUBINEAU
Membres élus : Annie PELON, Monique BROCHARD, Daniel CHARNEAU, Anne-Marie DAVIEAU, Ingrid ZOUBAIRI, Amélie BAUDET, Jeannick DEBORDE
Membre non élu : Jacqueline PINEAU

De 12h à 13h20, récréation et restauration constituent le **temps méridien** qui est sous la responsabilité de la Commune.

Le temps méridien est un temps délicat. Un moment où les enfants doivent pouvoir « souffler » dans une ambiance conviviale et sécurisée.

Nous avons à cœur de nous entourer d'animateurs professionnels capables d'apporter une vraie expertise en la matière. Ainsi à la Courte Echelle, où la commune a en charge la surveillance de la cour, nous partageons les mêmes animateurs qu'avec ceux de l'accueil de loisirs...

Le service de restauration scolaire (école publique et école privée) est géré par la commune.

La cuisine des repas est effectuée sur le site de l'école publique « la Courte Échelle », et sous la responsabilité de notre prestataire Restauval.

Je tiens à profiter de cet article pour remercier tous nos agents du service scolaire pour leur implication au quotidien auprès de nos enfants.

UN COÛT DE FOURCHETTE PLUS ÉQUITABLE...

Dans un contexte économique particulièrement tendu, avec une forte inflation (+ 16% sur certains produits alimentaires), une augmentation du prix des fluides et des énergies et une baisse de pouvoir d'achat, la construction d'une tarification pour la restauration scolaire est un défi important avec des marges bien serrées.

Soucieux de ne pas creuser le déficit communal (60 000€), tout en n'augmentant pas trop les tarifs pour les familles, les élus en partenariat avec les membres du Comité Affaires

scolaires (composé de citoyens, de représentants de parents, des Directrices des écoles) ont réfléchi à une nouvelle tarification.

Ainsi, depuis septembre dernier nous proposons aux familles une **tarification sociale**...

Cela permet de garantir l'accès à une alimentation équilibrée pour tous les élèves, indépendamment de leur origine sociale, et contribue à lutter contre la précarité alimentaire et favorise l'égalité des chances...

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*

COMITÉ ENFANCE JEUNESSE

RESPONSABLE Amélie BAUDET

Membres élus : Anne-Marie DAVIEAU, Bernadette VINCENT, Jean-Charles CHATAIGNER, Jérôme AUBINEAU, Annie PELON, Françoise CHARRIER.

Membres non élus : Jacqueline PINEAU, Geneviève MEVEL.



Ambassadeurs citoyens 2023/2024

3^{ème} rang : Faustine, Lucile, Victor, Rosie, Anouck, Nino, Susie, Mona, Méline

2^{ème} rang : Illan, Arthur, Gabriel, Stessy, Lya, Alix, Héloïse, Emma, Thibault

1^{er} rang : Baptiste, Chloé, Augustin, Clémence, Camille, Louca, Lalie, Noélie, Salomé, Jade

Lors de la rentrée scolaire, ces vingt-huit élèves de CM1-CM2 de la Commune ont pu s'inscrire afin de devenir des « Ambassadeurs Citoyens » le temps d'une année.

En s'engageant dans des actions citoyennes, en participant aux commémorations, en étant invités à un Conseil Municipal et aux événements communaux (« une naissance, un arbre », le Téléthon, les vœux, ...), les jeunes deviennent acteurs de leur Commune. Ils peuvent être porteurs de projets, transmettre les valeurs de la citoyenneté et partager avec les autres élèves leurs expériences.



En octobre, les jeunes ont pu rencontrer des adhérents de l'association des anciens combattants ainsi que le porteur du drapeau du devoir de mémoire. Les échanges ont été intéressants et les jeunes, très curieux, avaient beaucoup de questions. Ils ont également préparé leurs participations aux commémorations du 11 novembre.



En novembre, ils ont été accueillis au centre de secours de Bournezeau pour échanger avec les pompiers sur leur métier et effectuer un parcours sportif en tenue de pompiers.

En janvier, ils réaliseront une action caritative qu'ils auront choisie et créée.

En mai, ils fabriqueront des carillons et des suspensions colorées qui iront embellir le jardin de l'EHPAD de Bournezeau.

A la fin de l'année scolaire, un moment convivial sera organisé avec les jeunes et leurs familles, les élus et les partenaires des actions citoyennes. Les jeunes recevront un diplôme pour leur engagement citoyen.

Vous pouvez suivre les actions des jeunes sur le site de la commune : rubrique « Grandir » puis « Ambassadeur citoyen » ou en scannant ce QR code.



La Conseillère Municipale Déléguée, Amélie BAUDET

COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE

UNE SAISON CULTURELLE BIEN RICHE

Un spectacle est une respiration dans la commune. Cela apporte une parenthèse dans le quotidien.

Mais ces moments vont plus loin qu'un simple moment de bonheur. Ils permettent à chaque spectateur un travail sur soi, c'est un moyen pour chacun de grandir, de s'émanciper. Parce que nous sommes tous porteurs de cultures, de savoir-faire, les animations culturelles permettent l'ouverture, éveillent la curiosité, le sens critique elle sont un temps privilégié de rencontres et d'échanges. « Ne vouloir connaître qu'une seule culture, la sienne, c'est se condamner à vivre sous un éteignoir » Paul VEYNE.

Ces parenthèses ont été nombreuses cette année... Chapuze (vœux aux séniors), la Folle Journée, des spectacles pour les petites oreilles, le concert sur Renaud, l'apéro concert au vieux château, l'ouverture du parc et la diffusion du film sur les arbres remarquables, le concert de Florent MARCHET à la Corbe, partir en livre, les résidences d'artistes avec la Compagnie de danse en lien avec la Communauté de communes, la guinguette du bout du monde... retour en images sur quelques moments...



Projet médiathèque : dans les starting books !

Depuis le début du mandat, nous travaillons sur le projet de bibliothèque.

En décembre dernier, après un accompagnement du Département, de la Région, et en lien avec la Communauté de Communes, **une étape importante a été franchie : la présentation et l'adoption du PCSES** (Projet Culturel Scientifique Educatif et Social). Ce projet, ambitieux, fixe les objectifs et la vision de la bibliothèque telle qu'elle sera dans son environnement, et cible les publics. Sans ce projet au nom « barbare » (bienvenue dans le monde des sigles !) aucune subvention publique n'est possible de la part de l'État et du Département.

RESPONSABLE Jérôme AUBINEAU

Membres élus : Françoise CHARRIER, Antoine BITEAUD, Bernadette VINCENT, Anne-Marie DAVIEAU, Amélie BAUDET, Dominique GOINEAU, Daniel CHARNEAU.

Membres non élus : Bruno BARDON, Geneviève MEVEL, Claire DAVIET.

La rédaction de ce projet s'appuie sur des concertations du public :

- menées par la Communauté de Communes via des ateliers, enquêtes et rencontres, en lien avec les Amis de la Bibliothèque,
- dans le cadre d'un diagnostic réalisé par des élèves en BTS du lycée Bel Air accueillis en mai dernier à Bournezeau,
- et n'oublions pas les entretiens réalisés par l'équipe pluridisciplinaire programmatrice du vieux château avec le mandataire de l'étude, APRITEC.

Ainsi, comme nous l'avions annoncé lors de la présentation du schéma directeur en réunion publique de juillet 2021, **la future médiathèque sera située dans le vieux château en lien direct avec le parc.**

De nombreuses étapes nous attendent :

- la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui accompagnera la Commune dans le choix d'un architecte
- le choix du maître d'œuvre qui sera en charge de la réalisation des travaux

Ce projet est le fruit d'un travail et d'une implication coordonnée de la Commune avec la Communauté de Communes et s'inscrit totalement dans le réseau de lecture publique du Pays de Chantonnay, en lien avec les Amis de la Bibliothèque.

De nouveaux créneaux d'ouverture



C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous pouvons bénéficier de la précieuse présence de Frédéric GANDEMER, bibliothécaire professionnel du réseau, qui vient accompagner et renforcer l'équipe de bénévoles. Arrivé depuis mars dernier (en plein déménagement de la bibliothèque !) Il est présent le mardi après-midi ! De même, grâce au réseau, nous bénéficions d'un « renfort jeune » en la personne de Mathias ROBLIN qui est présent le samedi après-midi.

Merci à eux. Qu'ils soient et que vous soyez les bienvenu(e)s !

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*

COMITÉ RELATIONS AVEC LE MONDE ASSOCIATIF SPORTIF

RESPONSABLE Jérôme BELAUD
Membres élus : Monique BROCHARD,
 Michel GILBERT
Membres non élus : Charles LAIRY,
 Anne GAUTRON

LA PRATIQUE DU SPORT EST TOUJOURS ACTIVE À BOURNEZEAU

avec de nouvelles créations d'associations chaque année. La Commune en compte une soixantaine. La Municipalité les félicite pour leur dynamisme et leurs engagements pour pérenniser et développer la pratique du sport au sein de notre Commune.

Pour rappel, la Municipalité accorde une subvention globale aux associations sportives d'environ 4 000 € par an.



Nouveautés 2023

En 2024, les JO d'été se dérouleront à Paris et Bournezeau est labélisé « Terre de jeux » depuis septembre 2021. Ce label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et aux mouvements sportifs qui souhaitent, quels que soient leurs tailles et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux, en partenariat avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

- **En 2021** : En partenariat avec l'USBSH, nous avons inscrit la 1^{ère} journée du **championnat régional Para Futsal Adapté**.
- **En 2022** : Nous avons validé l'action « **MAISON SPORT SANTÉ AMBULANTE** » cette action est un moyen de communication collaboratif, orienté vers la motivation et l'engagement de la personne pour la pratique du sport.
- **En 2023** : Nous avons validé la « **Journée Olympique et Paralympique** »
 Nous avons convié les deux écoles de Bournezeau, l'école la Courte Échelle et l'école Saint André. L'école Saint André ayant une autre activité cette journée-là, elle n'a pas pu nous rejoindre. L'école la Courte Échelle a présenté 18 CP, 21 CE1, 21 CE2, 24 CM1 et 33 CM2.

Plusieurs ateliers ont été proposés dans une ambiance conviviale. Ateliers : lancer, saut, course, jeux d'opposition,... Pas de gagnant ni de perdant, avec une remise de lots par classe. Nous avons clôturé l'après-midi par un goûter offert par la municipalité. Nous tenons à remercier tous les participants qui ont œuvré pour cette belle journée.

- **En 2024** : Nous avons validé « la Balade éco-sportive » Cette action a pour but de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la pollution de nos territoires par la production de déchets pendant une activité physique.



Le Conseiller Municipal par délégation,
 Jérôme BELAUD



À ne pas manquer au Pays de Chantonnay



NUITS DE LA LECTURE Du 18 au 21 janvier 2024

Venez participer aux Nuits de la lecture, où vous pourrez profiter de rencontres enrichissantes et d'animations captivantes en bibliothèque. Cette année le corps est à l'honneur alors laissez vos sens s'émerveiller et joignez-vous à nous le temps d'une soirée doudou, d'une lecture animée, d'une exposition conviviale ou encore d'un temps de jeux de sociétés.

**Ne manquez pas cet événement !
Retrouvez plus d'informations sur bibliothèques.
cc-paysdechantonnay.fr**

MICRO-FOLIE À partir du 8 janvier

À vos agendas ! Venez explorer la Micro-Folie, musée numérique itinérant qui fera de nouveau escale à la salle des Arcades de Chantonnay du 8 janvier au 15 juin. A compter de septembre 2024, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Vincent-Sterlanges et une commune surprise auront le privilège d'accueillir la galerie d'art. Cette initiative vous offrira l'occasion de découvrir les plus grands chefs-d'œuvre de l'histoire de l'humanité. Soyez attentif aux annonces locales pour ne pas manquer cette opportunité culturelle dans votre propre communauté.

LES PETITS DÉTOURS Du 22 au 24 mars

Pour la deuxième année consécutive, le Pays de Chantonnay vous ouvre les portes à trois journées de spectacles conçues pour divertir les petits et les grands ! Au programme, une diversité de disciplines artistiques allant du jonglage à la danse, en passant par la musique et le théâtre d'objets, Un large éventail de choix à ne pas manquer. Ces spectacles de grande qualité sillonneront notre territoire en itinérance, vous offrant l'opportunité de les apprécier à proximité de votre domicile. Ne laissez pas passer cette occasion de vivre des moments artistiques inoubliables dans une ambiance des plus conviviales !

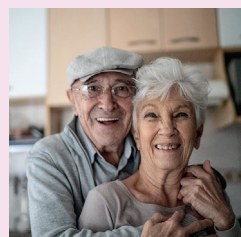


ÉCLATS DE LIVRES Pendant les vacances de printemps

Le Réseau des bibliothèques vous invite à participer à une série d'animations en compagnie d'auteurs, d'illustrateurs et de compagnies de théâtre. Des ateliers, rencontres et spectacles sont au programme, adaptés à tous les âges et à tous les goûts.



FORUM BIEN VIEILLIR À DOMICILE Mardi 11 juin



Venez à la rencontre de professionnels et acteurs du territoire dans les pôles de présentation suivants : prévention santé, information/droits et soutien, adaptation du logement et activités culturelles et de loisirs.

JOURNÉE DES FAMILLES Samedi 6 avril

Ne manquez pas la deuxième édition de la journée des familles ! Face au succès de l'édition 2023, le Pays de Chantonnay vous propose de nouveau cet événement. Rejoignez-nous à la Salle Antonia à Chantonnay pour profiter d'animations et de stands d'informations à destination des enfants et des parents.



Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de moments mémorables en famille !

LIEU DE PARTAGE PARENTS-ENFANTS En itinérance sur l'ensemble du territoire

Ce rendez-vous convivial destiné aux parents et à leurs enfants âgés de 0 à 4 ans offre l'opportunité de créer des liens, partager des expériences et dialoguer sur les joies et défis de la parentalité. Vous serez accueillis par deux expertes en matière de famille. L'accès est gratuit et ne nécessite aucune inscription préalable. C'est un espace dédié à l'échange et au soutien pour les parents et leurs tout-petits.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

Depuis le 1^{er} octobre 2023, l'Office de Tourisme a intégré les services de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

L'Office de Tourisme vous conseille et vous renseigne sur les lieux de visites, les activités de loisirs, les balades, les restaurants, les hébergements et les informations pratiques du Pays de Chantonnay, de Vendée Bocage et du Département. Acteur de la vie locale, il contribue à l'animation du territoire en proposant un programme d'activités tout au long de l'année et il offre des services de billetterie.

N'hésitez pas à pousser les portes de l'Office de Tourisme ! Les bureaux d'accueil sont toujours situés Place de la Liberté à Chantonnay, à côté des Halles.

☎ **Tél. 02 44 40 20 06**

✉ **tourisme@cc-paysdechantonnay.fr**

📍 **OfficedeTourismeduPaysdeChantonnay**

PARTIR EN LIVRE Du 19 juin au 21 juillet

Chaque année les bibliothèques sortent de leurs murs pour venir à votre rencontre : dans un parc, à Touchegray ou le temps d'une balade.

En 2024, accompagnés de leurs histoires, de quelques jeux et d'ateliers artistiques, les équipes vous emmènent à la rencontre du sport et des jeux !

**Retrouvez plus d'informations sur bibliothèques.
cc-paysdechantonnay.fr**



ATELIERS RELAIS

Vous cherchez un atelier pour débiter votre activité professionnelle ? La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans votre recherche. Découvrez nos ateliers disponibles sur l'ensemble du territoire :



- Atelier situé sur l'actipôle des Fours à Saint-Martin-des-Noyers, d'une superficie de 214 m².
- Pépinière d'entreprises située à Sigournais composée de 5 ateliers de 100 m² à 200 m² et de 5 bureaux de 16 m² à 21 m², disponibles à la location pour des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales.

**Pour plus d'informations,
contactez-nous au ☎ 02 51 94 40 23.**

CONTRÔLES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Chaque année, une campagne annuelle de contrôles des installations d'assainissement individuel est assurée par la SAUR sur l'ensemble du territoire. Un courrier sera adressé aux usagers concernés pour la prise de rendez-vous avec le technicien.

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place un guichet unique de l'habitat depuis le 1^{er} janvier 2021.

Désormais Espace Conseil France Rénov', ce guichet vous permet de :

- Bénéficier de conseils gratuits
- Profiter d'un accompagnement personnalisé
- Connaître les aides pour les travaux de rénovation de son logement

Des permanences sont organisées sur rendez-vous tous les mercredis à la Communauté de communes.

Vous vous interrogez sur des travaux d'amélioration de votre logement, alors n'hésitez pas, contactez le ☎ 02 51 44 95 01.

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS



En 2023, nous avons célébré l'obtention de la "Charte Tourisme et Handicap", marquant un engagement fort en faveur de l'accessibilité. En 2024, le centre aquatique souhaite aller encore plus loin en vous proposant une gamme élargie de services de qualité, notamment dans leur espace bien-être.

Attendez-vous à une année riche en événements dédiés au bien-être, avec des animations thématiques liées aux moments marquants de l'année.

Votre espace aquatique continue de se réinventer pour vous offrir une expérience exceptionnelle tout au long de l'année !

Pour découvrir les animations proposées, vous pouvez :

- **Visiter le site Internet**
www.centreaquatiquelodyss.fr
- **Suivre la page Facebook du Centre Aquatique**
📱 **l'Odys**
- **Contactez l'accueil du centre aquatique au**
☎ **02 51 08 84 60**

Pays de Chantonnay
Site : www.cc-paysdechantonnay.fr
Facebook 📱 PaysdeChantonnay

TRI DES BIODÉCHETS

Actuellement, environ un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de biodéchets tels que les épluchures, les restes de repas, le marc de café...

La meilleure solution reste avant tout de réduire ces déchets en évitant le gaspillage.

Pour ceux qui sont produits malgré tout, le SCOM propose à ses usagers de leur fournir un composteur individuel à prix réduit.

Cette solution apparaît comme la plus adaptée à notre territoire rural.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

6 modèles de composteurs sont proposés aux usagers, en bois ou en plastique. L'achat d'un composteur est subventionné à hauteur de 60%.

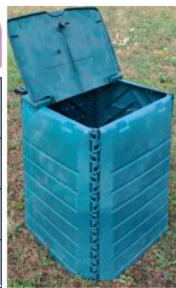
Le composteur bois

Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
400 L	72	85	84	20€
570 L	85	99	84	23€
820 L	95	106	96	30€



Le composteur plastique

Capacité	L (cm)	P (cm)	H (cm)	Prix
345 L	79	79	88	20€
445 L	82	92	103	23€
620 L	126	126	79	30€



Le formulaire de commande est disponible en téléchargement sur www.scom85.fr ou sur demande au ☎ 02.51.57.11.93.

DÉCHETS MÉNAGERS : LES PRINCIPES À RESPECTER POUR ÊTRE BIEN COLLECTÉ !

La veille de la collecte

Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.

Bac à ordures ménagères

- Ouverture côté route
- Couvercle fermé
- Sacs non tassés



Sacs jaunes

- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux

Le lendemain de la collecte

Je rentre mon bac.

Et si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante.

Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse :

- **Version numérique** : complétez le formulaire en ligne sur le site internet www.scom85.fr

- **Version papier** : transmettez le formulaire téléchargeable sur www.scom85.fr ou disponible sur appel au **02 51 57 11 93**.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question

sur le service de collecte des déchets ménagers : Site internet www.scom85.fr

✉ mail à contact@scom85.fr

☎ Tél. au 02.51.57.11.93

Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).



Recyclez-nous !

Huîtres, moules, saint-jacques, bigorneaux, bulots, ...
vos coquillages sont une ressource

Votre commune participe à l'opération de collecte de coquillages. Venez les déposer à :

BOURNEZEAU
Ateliers municipaux – Rue de l'Oiselière

Le 26 décembre et le 2 janvier
De 10h à 12h

Collecte de coquillages uniquement :
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre commune ou sur www.scom85.fr

02 51 57 11 93

Une fois collectées, les huîtres seront concassées en éléments fins afin de les rendre assimilables pour les terrains agricoles.

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.scom85.fr ou par téléphone au ☎ 02 51 57 11 93.



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...



LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...

- BOURNEZEAU
- CHANTONNAY
- ROCHETREJOUX
- SAINT GERMAIN DE PRINCAY
- SAINT HILAIRE LE VOUHIS
- SAINT PROUANT
- SAINT VINCENT STERLANGES
- SIGOURNAIS
- SAINT MARTIN DES NOYERS
- SAINTE CÉCILE

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentation,
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières ...



CONTACTS

POUR LES JEUNES

Nadine DELAUNAY, conseillère
delaunayn@mlpy.org

☎ 06.81.66.23.64

Chantonnay (Maison de l'Emploi)
Lundi, Jeudi et Vendredi sur RDV

POUR LES EMPLOYEURS

Christine CAILLON
Chargée de relations entreprises
caillonc@mlpy.org

☎ 06.70.87.77.25

Retrouvez-nous



Mission Locale du Pays Yonnais



Atelier danse " Les Enfantaisies " classe de CE1/CE2

ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

Depuis la rentrée, l'école La Courte Echelle compte 7 classes de la TPS au CM2 avec une moyenne de 25 élèves par classe. L'équipe pédagogique demeure stable. Une nouvelle enseignante, Audrey COTTEREAU, a rejoint l'équipe et a en charge la classe de GS.

Des travaux d'embellissement et de sécurisation de l'école ont été réalisés par la mairie durant les vacances d'été :

réfection de peinture dans les couloirs, réalisation d'un petit chemin sur la cour et mise en place d'un grillage à la place d'un portail vétuste le long de la route de Chantonnay.

Au niveau pédagogique, le projet d'école se décline autour de 3 axes principaux : le climat scolaire, le numérique et la culture artistique commune et personnelle.

Pour cela, l'école s'est engagée dans le programme de lutte contre le harcèlement initié par le ministère de l'Éducation Nationale en proposant des actions ciblées, comme par exemple, l'action symbolique dans chaque classe, le 9 novembre, lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école ou un autre exemple, une action collective de cohésion qu'a été la rencontre interclasses sportive de course longue dans le parc du Mitan.

Au niveau culturel, chaque élève bénéficiera, cette année, de plusieurs spectacles vivants dans le cadre du festival « Les Enfantaisies », en partenariat avec le Grand R ou par le biais de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay ou du Département. La culture cinématographique sera aussi travaillée car l'école est inscrite au dispositif national « Ecole et Cinéma » ce qui permettra aux élèves de visionner 3 films.

Des moments forts étalonent aussi cette année scolaire tels que les cycles natation du CP au CM2, les sorties à la bibliothèque de Bournezeau, les actions menées avec le Foyer soleil et l'EPHAD,



la semaine de la maternelle du 27 novembre au 1^{er} décembre, l'accueil de Lindsey, une jeune assistante américaine tous les jeudis dans les 7 classes sans oublier bien sûr pour les 43 CM, la classe découverte au parc animalier de Branféré dans le Morbihan au mois de février.

Toutes ces activités viennent étayer et enrichir le travail réalisé autour des apprentissages fondamentaux que sont les mathématiques et le français et tous les domaines de découverte du monde dans chacune des classes. Elles sont financées par la Commune et l'Amicale Laïque principalement. Nous en profitons pour les remercier sincèrement.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des élèves : les parents, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration ainsi que le personnel du centre périscolaire.



Sortie bibliothèque

Mme Baudry, Directrice de l'école, est disponible les jeudis pour toutes questions et demande d'inscription. Les enfants nés en 2021 et au début de l'année 2022, pourront faire leur rentrée en septembre 2024.

L'équipe enseignante, ATSEM et AESH de La Courte Echelle

ÉCOLE PUBLIQUE - La Courte Echelle
 35 rue Jean Grolleau - 85480 BOURNEZEAU
 Tél. ☎ 02 51 40 70 91 ✉ ce.0851126m@ac-nantes.fr
 SITE : <https://ecoleprimairelacourteechelle-bournezeau.e-primo.fr>



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de parents bénévoles et d'enseignants, qui organise des actions, tout au long de l'année, afin de réunir des fonds pour aider au financement des activités et sorties scolaires des élèves, et permettre aux enseignants de réaliser leurs projets pédagogiques (projets de classe, projets d'école, classe découverte tous les deux ans).

Le bureau se compose des membres suivants :

- Présidente : Alexia JACOB
- Vice-président : Stephen DAVIET
- Trésorière : Isabelle GODARD
- Trésorier adjoint : Mathieu GRIMAUD
- Secrétaire : Carole FABRE
- Secrétaire adjointe : Pauline GOINEAU
- Membres déjà actifs les années passées : Anne BAUDRY, Wilfried BONNIN, Karl CHEVALIER, Marie DUFOSSE, Mathieu GAVEL, Justine GROLIER, Stéphanie LUCAS, Mathieu POTIER, Jérôme PRZENIECZNY, Christine RIVIERE, Elodie ROPUS, Anne-Sophie ROULLET. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres lors de l'assemblée générale : Baptiste BRELUSZAU, Maxime CHARRON, Olivier DAVIEAU, Diane FAYT, Ornella GOYAT, Sophie SEJOURNE et Stéphane Willy MBEUNDA LORA. Nous remercions Julien ROPUS, membre sortant, pour son implication des années précédentes.

Actions passées

L'année 2022 s'est terminée par la fête de Noël animée par un spectacle conté qui a reçu un franc succès, suivi de chants des enfants, et enfin une boom.

Après deux années sans dîner dansant, nous avons enfin pu nous retrouver à la salle du Mitan en février dernier, avec un thème Rockabilly auquel les participants ont bien adhéré ! Le DJ a proposé des animations pendant le repas, avant d'enflammer le dance floor pour les enfants et adultes présents.

Nous avons également organisé les traditionnelles ventes de gâteaux BIJOU, pizzas, et fabrication et vente de jus de pomme.

Retour au parc des Humeaux pour la fête de l'école qui, contrairement à l'année précédente, a été très ensoleillée : danses et chants des enfants, stands de jeux, maquillage, laser-tag pour les plus grands puis repas. Une banda a clôturé cette année en musique.

Pour l'année 2023-2024, nous prévoyons de réitérer les manifestations habituelles.

Nous avons fabriqué et distribué le jus de pomme avant les vacances de la Toussaint.



Nous avons également renouvelé l'opération Pizzas sur une seule journée, en collaboration avec Guigui Pizzas. Nous sommes actuellement en pleins préparatifs de la fête de Noël du vendredi 15 décembre 2023.

Actions à venir / dates à retenir :

- **Samedi 10/02/2024** : Soirée dansante avec 2 menus au choix dont une choucroute.
- **Printemps 2024** : gâteaux BIJOU, Vente de pizzas.
- **Samedi 22/06/2024** : Fête de l'école.

DATE!
à RETENIR!

Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

AMICALE LAÏQUE

- ✉ amicalelaique.bournezeau@gmail.com
- 📌 « Amicale Laïque de Bournezeau »
- Boîte aux lettres de l'Amicale à l'école



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ

En septembre 2023, l'école Saint André comptait 183 élèves répartis sur huit classes, sous la responsabilité des enseignant(e)s suivant(e)s :

- Nathalie MONNERON : TPS-PS2-MS
- Emilie MIGINIAC (et Ophélie GUILBAUD le vendredi) : TPS-PS2-MS
- Maryse BELLARD (et Vanessa CREUSATON le jeudi) : GS-CP
- Marie-Lise BOIRO : CP-CE1
- Aurélie SOUCHET et Denis TRICHET (le lundi) : CE1-CE2
- Marylène NATIVEL : CE2-CM1
- Anne-Sophie MACQUIGNEAU et Stéphanie ANGIBAUD (les lundis et mardis) : CM1-CM2
- Elodie MERCEREAU : CM1-CM2

Les enseignant(e)s sont aidé(e)s dans leurs tâches par quatre agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Aurore GUYAU, Mélina LAUNAY et Estelle AUGER (remplacée depuis septembre par Anne-Claire BOCQUIER).



Les projets et axes de travail sur l'année 2023-2024 :

Cette année, le thème « **En route vers les J.O 2024** » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).
- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.
- La prise de parole devant un groupe.

Quelques exemples d'actions menées depuis septembre 2023 :

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :

- Des séances de natation à l'ODYSS en novembre/décembre/janvier (pour les élèves de CE2 et CM2).
- D'un spectacle au Sully « Même pas peur ! » pour les CM1-CM2, en novembre.
- Des temps forts de l'école : un jeu collectif proposé par l'UGSEL et initié dès la rentrée.
- De séances à la bibliothèque pour deux classes (PS-MS).
- Un Cross du Cœur (course solidaire) réalisé au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque en octobre 2023.
- La préparation de l'Arbre de Noël.



A noter - les temps forts à venir :

- Des **sorties pédagogiques durant l'année scolaire 23/24** liées aux apprentissages en classe et au thème d'année.

DATE!
à RETENIR!

Vous envisagez de scolariser votre enfant entre septembre 2024 et juin 2025, pensez à son inscription !

L'équipe enseignante

École Privée « Saint André »

13 avenue du Moulin

Tél. ☎ 02 51 40 70 82

E-mail ✉ ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr

site internet : <https://bournezeau-standre.fr/>

MAISON FAMILIALE RURALE

À la rentrée 2023, la MFR de BOURNEZEAU accueille 227 jeunes en formation avec les jeunes en 4^e et 3^e par alternance et ceux en formation professionnelle.

La MFR de Bournezeau est engagée depuis plus de 30 ans dans des mobilités internationales. Ces mobilités s'étoffent d'année en année ce qui permet aux jeunes de découvrir de nouvelles cultures et pratiques professionnelles.

Avec le soutien de l'union européenne et du programme ERASMUS +, nous permettons aux jeunes en Bac Pro ou en formation post bac de réaliser des stages de deux à trois semaines à l'étranger notamment aux Pays Bas, en Espagne, en Irlande et en Belgique. Depuis l'an dernier, nous créons un partenariat avec un établissement scolaire en Allemagne, des jeunes de 3^e iront pour la deuxième fois au printemps et nous aurons le plaisir d'accueillir des jeunes allemands en septembre 2024. Depuis 2014 nous accueillons avec plaisir une personne étrangère qui vient faire profiter les jeunes de sa culture. Cette année, nous avons la chance d'accueillir Nino, vous aurez peut-être l'occasion de la croiser en ville. Elle a souhaité se présenter à travers ses quelques lignes :



« Je m'appelle Nino Khaziuri, volontaire du Corps Européen de Solidarité (CES) à la MFR de BOURNEZEAU pour l'année scolaire 2023-2024 en provenance de Géorgie.

Je suis diplômée de la faculté de droit de l'Université internationale de la mer Noire. Ces dernières années, j'ai été stagiaire à l'Agence des Marchés Publics de l'État, à l'organisation non gouvernementale « médiateur des médias » et au mouvement politique « pour le peuple ». De plus, je suis une animatrice de jeunesse et activement impliquée dans des projets d'éducation

non formelle tels que les échanges Erasmus + Jeunes, les camps d'été du Corps de la Paix, etc. J'ai longtemps rêvé de faire du bénévolat en France car j'ai toujours aimé apprendre sur l'histoire, la culture et la langue française. En réalisant ce volontariat au sein du corps européen de solidarité, j'ai l'opportunité d'interagir au quotidien avec la jeunesse française, d'apprendre la langue française et de partager la culture française. C'est intéressant pour moi de partager mes connaissances avec les jeunes et d'apprendre d'eux. Il est important de mentionner que le système éducatif français et les opportunités offertes aux jeunes en général sont beaucoup plus variés et différents du système géorgien. Pendant ma période de volontariat, je découvre chaque jour de nombreuses nouvelles intéressantes, que vous ne trouverez pas en Géorgie. C'est pourquoi mon objectif est de partager les connaissances et l'expérience acquises ici avec les jeunes et d'autres personnes intéressées après mon retour dans mon pays natal.

Les premières semaines chez MFR ont été très intéressantes et actives. Avec les étudiants, j'ai assisté aux entraînements sur les structures équestres. J'ai participé aux journées Erasmus où j'ai partagé mon expérience de volontariat avec des écoliers. De plus, j'ai participé à la course Octobre Rose organisé à La Roche sur Yon. Lors de la réunion tenue les mêmes jours, je me suis fait des amis internationaux de différents pays qui sont en France avec différentes missions. Je dois également mentionner les activités scolaires auxquelles j'ai participé et vécu des expériences mémorables, notamment des cours d'anglais et de français.»

4 route de la Roche 85480 BOURNEZEAU
 ☎ 02.51.40.71.19 ✉ mfr.bournezeau@mfr.asso.fr
<https://www.ecole-cheval-vendee.com>

FAMILLES RURALES



L'association Familles Rurales s'occupe de vos enfants de 3 à 17 ans ainsi que des aînés des Communes de Bournezeau et St Vincent Puymaufrais grâce au Club de l'amitié.

L'accueil de Loisirs

L'association gère une équipe de salariés qui accueille tous les jours (dès 7h et jusqu'à 19h), en périscolaire, les enfants scolarisés à Bournezeau. L'accueil de loisirs fonctionne aussi tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Pour les enfants, les animateurs qualifiés proposent chaque mercredi des créations d'objets (masques, déguisements, ...), des jeux (la belote, le tarot, ...), mais aussi des ateliers cuisine.

L'équipe élabore également des thèmes pour chaque période de vacances scolaires, qui sont publiés dans le Bourzouil, avec entre autres des animations (chasse aux trésors, énigmes, ...), des sorties découvertes (Planétarium, Labyrinthe de Vendrennes, le Haras de la Vendée), des sorties ludiques (piscine, Playbox, ...).

De plus, « un service Ados » destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, propose des activités en période de vacances et lors des Fun Fridays (env. 1 vendredi par mois). Pour exemple, en 2023, les jeunes ont pu cuisiner des macarons, des samoussas, fabriquer une lampe de bureau, nettoyer des voitures pour récolter de l'argent ou développer un Escape Game auquel vous pouvez participer sur simple inscription. Renseignez-vous auprès de l'accueil de loisirs !

Enfin, lors des vacances d'été, des camps d'une à plusieurs nuitées en camping, ont permis à de nombreux enfants de découvrir la vie quotidienne, en collectivité, au bord de la mer. Pour cet été, les séjours ont eu lieu à Olonne sur Mer (3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans) et à Saint Jean de Monts pour les ados.

2023 s'annonce donc être une bonne année avec une progression en termes d'activités soit une hausse de fréquentation d'environ 17% sur les 10 premiers mois. Malgré cela, l'inflation des matières premières (et en particulier l'énergie) mettent à mal la trésorerie et nécessitent un suivi rigoureux des bénévoles de l'association.

Le Conseil d'Administration :

Le bureau se compose des membres suivants :

- Président : LUCAS Cédric
- Trésorier : MERCIER Christophe
- Secrétaires : JAULIN Stéphanie et PENISSON Patricia
- Membres actifs : GRIMAUD Mathieu GENDRONNEAU Mélanie MORINEAU Stéphanie

Merci à Mélanie et Stéphanie de nous avoir rejoints et aux parents bénévoles qui se sont associés aux différentes commissions !

Nous remercions aussi les membres sortants Delphine GODARD VOISIN, Emilie DEL AGUILA et Rémi DUFOSSE pour leur investissement au sein du CA.

Cette année a été riche en événements. Nous avons pu nous rassembler autour de rythmes Rock à l'occasion du Mitan Festiv', soirée très appréciée par les participants. Le 2 septembre, nous avons pu accueillir les familles grâce aux Portes Ouvertes. C'était l'occasion pour tous de découvrir ou re découvrir l'Accueil de loisirs. Cette journée a été particulièrement appréciée par les nouveaux parents ainsi que par les futurs enfants « minibuils et débrouils » !

Enfin, le « Vide ta chambre » du 1^{er} novembre a connu un grand succès tant auprès des exposants que des visiteurs...

Le bureau organise aussi régulièrement des ventes (calendriers, saucissons) afin de récolter des fonds pour améliorer les conditions d'accueil de vos enfants.



Dates à retenir pour 2024 :

- Vendredi 10 mai : Fermeture de l'accueil de loisirs.
- Mardi 28 mai : Assemblée Générale.
- Samedi 31 août : Portes ouvertes et Mitan festiv'.
- Samedi 7 décembre : Participation au Téléthon.



LES MARSUPIL'AMIS

Une fin et un début d'année riche en évènements divers.



Petit retour en arrière, le Marsup' avec l'aide de ces marsupiaux a pu organiser son traditionnel Moules Frites le 13 juillet. Un total de 1 200 repas a été servi, avec un nombre record de participants tout au long de la soirée. Merci à vous d'avoir répondu autant présents. Le marsup' remercie également tous les marsupiaux qui se sont donnés sans relâche tout au long de la soirée, sans eux il n'y aurait pas de Moules Frites !

Pour continuer l'été, des marsupiaux se sont invités chez les gaulois, effectivement, le 26 août 2023, le Marsup' a emmené 50 marsupiaux au Parc Astérix pour une journée exceptionnelle qui a été marquée par un temps magnifique et de la bonne humeur ; faisant ainsi de cette journée un succès mémorable.

Pour terminer l'année, les incontournables soirées cabaret de fin octobre nous ont encore prouvé la bonne implication de tous les marsupiaux dans l'association et la cohésion résultat d'un bon spectacle et d'un service au top.

En ce début d'année, pour perpétuer la tradition qui se réalise tous les deux ans, en janvier, 60 marsupiaux prendront la route vers les Pyrénées pour un week-end ski à Saint-Lary Soulan.

En février, le foyer organisera son concours de belote à la salle du Mitan le vendredi 23 février à partir de 20h.



Des options de restaurations et de rafraîchissements seront disponibles, des lots seront à gagner pour l'ensemble des participants. Nous vous attendons nombreux !



A vos agendas, veuillez noter la date du dimanche 19 mai 2024. A cette date, se déroulera la vente de viennoiseries caritatives, où les bénéfices seront reversés à une association dans le besoin. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous soumettre une association.

Comme chaque année, nous attendons avec impatience votre participation nombreuse à chacun de ces évènements !

*A très vite.
Marsupilement, Le Marsup'*

CLUB DE L'AMITIÉ

Notre association a vocation de resserrer les liens d'amitié entre les retraités et favoriser les échanges intergénérationnels pour éviter autant que possible l'isolement.



Le club est adhérent à la fédération départementale familles rurales, atout complémentaire qui permet de proposer des actions de prévention.

Fort de 264 adhérents en 2023, le Club de l'amitié propose diverses activités telles que : la chorale qui intervient à différents évènements, des jeux de société, deux repas annuels et deux sorties journées découvertes. Par ailleurs, nous organisons aussi deux concours de belote et un loto par an.

Nous invitons les jeunes retraités à venir nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !



- **Judi 15 février** : Assemblée générale
- **Vendredi 16 février** : Concours de belote
- **Judi 14 mars** : Repas de printemps
- **Lundi 1^{er} avril** : Loto
- **Judi 10 octobre** : Repas d'automne
- **Mercredi 6 novembre** : Concours de belote

Le bureau

CHORALE MÉLODIE



Et si on chantait !

Logique émanation naturelle du Club de l'amitié (club de nos aînés), la chorale Mélodie de BOURNEZEAU a retrouvé son rythme de croisière après la longue pause imposée par l'intrusion du COVID dans son temps d'expression.

La saison 2022-2023 a été marquée par une reprise des répétitions et une programmation sur notre secteur autant raisonnée que raisonnable.

Nous apprécions tout d'abord et à sa juste mesure, la salle, toute neuve, des associations (près de la salle et des terrains de sport) mise à notre disposition par la Commune.

Forte désormais de quelques 32 membres, la chorale s'est enrichie de quelques nouvelles voix.

Et vous ? Y avez-vous pensé ? Pourquoi ne pas venir grossir les rangs de notre groupe et trouver (ou retrouver) le simple plaisir de chanter « a capella », c'est-à-dire, sans accompagnement d'instrument tel que synthétiseur, accordéon, guitare...

Aucune compétence n'est exigée, excepté l'observation d'une certaine régularité dans la présence hebdomadaire (répétitions de 14h30 à 16h tous les mardis.)

On apprécie tous, ce temps de retrouvailles sans autre prétention que le plaisir de chanter avec ses moyens et quel que soit son âge.

Nos prestations :

- chanter seul ou avec d'autres chorales,
- pour une bonne cause (ex : Téléthon, associations caritatives, ...),
- sans oublier la journée chorale de Familles Rurales au printemps et dans les EHPAD des alentours.

Vous pouvez compter sur les « anciens » pour vous accueillir et faciliter votre intégration.

OUI ! « Si on chantait ! »... et nous avons fait nôtre le titre du beau chant de Julos Beaucarne « Je chante pour vous » ne vous en déplaît !...

Chaque année, nous veillons :

- 1) à présenter de nouveaux chants à 2 ou 3 voix,
- 2) à varier le style, le genre (variété française, musette, classique, chansons à thèmes, rengaines...).

Bref ! Sans faire de karaoké, nous proposons un panel couvrant les années 60-70... et même avant 50 !



On compte sur vous.
N'hésitez plus. Contactez-nous.
Vous pouvez compter sur nous.

*Bernard BOISSINOT,
Chef de chœur*

BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

L'association de Badminton a repris depuis début septembre pour cette nouvelle saison, avec une vingtaine de nouveaux adhérents cette année.

Comme la saison précédente le nombre d'adhérents approche la cinquantaine.

Nous sommes régulièrement une trentaine de personnes chaque jeudi, nous jouons le plus souvent en double, chacun joue à son rythme, avec des personnes de son niveau ou non. Il n'y a pas d'entraîneur, mais les plus expérimentés (merci à eux) conseillent les autres. Le tout dans un esprit convivial et sportif ! Des rencontres avec d'autres clubs sont prévues également.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Le club fournit les volants et prêle des raquettes aux débutants souhaitant faire des séances d'essais.

Les séances de Badminton tous les jeudis, de 19h à 21h. Âge minimum 14 ans.

L'adhésion pour la saison est de 20 €.

Informations complémentaires au ☎ 06.26.26.37.88.



BASKET CLUB BOURNEZEAU

Cette année qui dit « nouvelle saison » dit « nouvelle Présidente ». Je suis heureuse d'avoir pris cette nouvelle fonction, j'espère faire au mieux avec le soutien de Laurène et de toute notre superbe équipe du bureau.

Notre saison s'est terminée par deux beaux événements :

Le tournoi 3x3, en juin, qui a pu rassembler 22 équipes. Une très belle journée que nous reproduirons le 22 juin prochain.

Et bien sûr notre habituel vide grenier, au mois de juillet, qui a accueilli 68 exposants. Prochain rendez-vous le 21 juillet 2024.

Afin de bien commencer, notre gala a eu lieu, comme tous les ans, le deuxième week-end de septembre avec le tournoi de pétanque.

Pour l'instant, nous repartons avec quatre équipes jeunes : une équipe U9, U11 filles, U11 gars et U18 filles et 3 équipes adultes : une équipe seniors filles, une seniors gars et une loisirs filles.

Grâce à de très bonnes portes ouvertes, nous espérons pouvoir engager d'autres équipes jeunes en cours de saison.



Cependant, en raison d'un manque d'effectifs, nous avons dû prêter des joueuses à un club voisin. En effet, nous n'avions pas assez de joueuses pour réengager une équipe U15. Nous espérons toujours reconstruire une équipe la saison prochaine, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de nous, nous serions heureux de vous accueillir.

De plus, nous sommes toujours en recherche de bénévoles.

Contact  bcbscretariat@gmail.com

Cette année, nous avons retrouvé le chemin de la compétition au niveau régional, la dernière fois c'était durant la saison 88/89. Nos seniors filles font un très bon début de saison, elles vous attendent nombreux sur les bords du terrain pour venir les encourager.

Et pour terminer, tout le bureau et moi-même tenions à remercier nos sponsors, tous les bénévoles qui nous donnent de leur temps ainsi que tous nos supporters.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 et bon début d'année à tous.

*Aurélië MARIONNEAU,
Présidente du Basket Club Bournezeau*

BOURNEZEAU SPORTS MÉCANIQUES

L'année 2023 est bien évidemment marquée par notre manifestation phare : la 17^{ème} édition de la course de côte de Bournezeau, qui s'est déroulée les 8 et 9 avril dernier.

80 concurrents se sont engagés, une belle performance par rapport à la moyenne nationale ! La victoire finale est revenue au Girondin, Fabrice GALLO. Côté spectacle, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année « les voitures en folie » venues tout droit des Vosges. Un public toujours fidèle, malgré une tendance inférieure à 2022 due probablement au week-end de Pâques. Une météo clémente a fait que tous les ingrédients étaient réunis pour une épreuve réussie.

Merci à tous les bénévoles, les partenaires financiers et les riverains pour avoir contribué à la réussite de cette édition 2023.

L'association compte 130 adhérents. Une sortie Karting a été organisée, le samedi 6 octobre, au circuit « MecaMax » des Sables d'Olonne, pour les adhérents. Nous avons poursuivi la soirée à la Maison des associations pour remercier nos partenaires, nos bénévoles et les riverains.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous préparons la 3^{ème} édition de la balade de véhicules historiques et sportifs. Les engagements sont complets et cette année le départ et l'arrivée se feront au stade. La pause se fera quant à elle au Domaine de la Corbe. Les participants feront un parcours de 70 km au total.

Toute l'équipe du BSM et moi-même vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Fin d'année.



Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez contacter Olivier Gilbert au  06.33.77.26.02 ou par mail  olivier.gilbert85480@orange.fr



- **13 et 14 avril 2024** : 18^{ème} édition de la Course de Côte de Bournezeau.
- **11 novembre 2024** : 4^{ème} Balade de Véhicules Historiques et de compétitions.

Le Président, Olivier GILBERT

LE COURLISCH'CLUB

Encore une nouvelle année qui débute pour le Courlisch'Club et celle-ci s'annonce déjà festive car ce sera la 10^{ème} année du Courlisch.

L'année 2023, a été riche en activités du fait de l'intégration de la section marche « sport lisch » mais également grâce au succès de notre rando trail, où nous avons accueilli 352 concurrents, et à notre traditionnelle sortie « plogging » où nous ramassons encore beaucoup trop de déchets...

Notre nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter tous les ans, peut-être serons-nous cent courlischs à parcourir les sentiers de Bournezeau et d'ailleurs en 2024 ???



Notre slogan « un jour nous irons courir près de chez vous » n'a jamais été autant d'actualité !

Bonne nouvelle année sportive et conviviale à tous et viva la courlisch mania !!!

GYM VOLONTAIRE

L'association « Gym volontaire » vous attend pour des cours à la salle omnisports :

- Le lundi de 19h30 à 20h30 : gym dynamique
- Le vendredi de 10h30 à 11h30 : gym d'entretien

Les cours sont animés par Maëva notre animatrice. Le 1^{er} cours d'essai est gratuit.

Inscriptions toujours possibles en janvier.

Renseignements complémentaires au ☎ 06.21.80.65.67.



Sportivement. Le bureau

ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

C'est en toute hâte que petits et grands sportifs chaussent leurs baskets chaque mercredi pour se rendre au multisport.



Avec Antoine, leur éducateur sportif Ufolep, ils partent, dans une ambiance de franche camaraderie, à la découverte de nouveaux sports. En septembre et en octobre, les enfants se sont vus proposer des parcours de motricité, des jeux de ballon et de coopération (le jeu de l'horloge, du château ou encore des planètes...) et des jeux de lancer de fusée javelot. Devant le succès de la séance d'essai de ce début de saison, un créneau supplémentaire s'est ouvert. Ce sont maintenant 37 enfants, âgés de 4 à 7 ans, et répartis sur trois cours, qui viennent se dépenser à la salle omnisports. Les adultes, eux, ont démarré la saison par des sports collectifs, en s'affrontant dans des matchs de tchoukball et de floorball. Enfin, soucieux de participer à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, ils ont également vécu une séance « tous en rose » le 18 octobre.



Le Bureau de l'École des Sports

LAY TONIC



L'Association de Gym Volontaire de Saint Vincent Puymaufrais « Lay Tonic » a commencé la saison 2023/2024, le 12 septembre.

Elle compte 13 adhérentes. Les cours se déroulent tous les mardis (hors vacances scolaires) à la salle du Bout du Monde à Saint Vincent Puymaufrais.

- De 18h25 à 19h25 : cours de Bodyzen (Stretching, Yoga, Qi Gong, Automassage, ...)
- De 19h30 à 20h30 : cours de Pilates.

Notre nouvelle animatrice Marie BADEAU assure ces séances multi-activités. Les cours sont dispensés en musique dans la bonne humeur et la convivialité ! Le 1^{er} cours d'essai est gratuit. N'hésitez pas à nous rejoindre.

La Présidente, Annie PELON

**Contact : Mme Annie PELON,
Présidente du Lay Tonic au
☎ 06.25.00.00.81.**

LES VÉLOCIPÈDES

La météo ensoleillée de la saison cyclo 2023 a permis de belles sorties avec beaucoup de régularité dans le nombre de participants, tant dans les vtt que les cyclos sur route. Outre les dimanches et jours fériés, des sorties ont également lieu tous les jeudis pour ceux qui ne sont pas en activité professionnelle. Pour rappel, moyennant cotisation à l'association, l'accès est permis à tous y compris ceux qui possèdent un vélo à assistance électrique.



Trois éléments majeurs ont marqué l'année 2023. Le premier est notre nouveau logo que l'on voit ci-dessus. Le second est le renouvellement de notre tenue (photo), la précédente ayant bien vécu. Du vert, la couleur est passée à l'orange vif afin d'être mieux vus sur la route, la sécurité restant l'une de nos priorités au sein de notre association. D'ailleurs, vous trouverez ci-dessous, une explication technique de notre positionnement sur les axes routiers. Enfin, troisième élément, le retour du cyclo-cross sur le terrain des Humeaux en partenariat avec le Vélo-Club de Chantonnay.

Vivons une sortie un dimanche matin avec les Cyclo-bipèdes de Bournezeau...

Rendez-vous est donné à 8h00 (en été) Place des Papillons. Après les salutations d'usage, nous partons sur le circuit n° 112 (91 km) en direction de Mareuil. Les premiers kilomètres se font assez doucement (18-20 km/h), le temps d'échauffer les muscles en se tapant une petite causette. Une fois bien en selle, les choses plus sérieuses peuvent commencer, nous roulons deux de face à une vitesse plus soutenue (25 km/h) lorsque la circulation le permet. Si un véhicule vient dans notre dos, Kiki nous avertit de son sifflet pour que nous nous mettions en file indienne. Nous voici arrivés dans la plaine en direction de Nalliers et nous allons pouvoir rouler en relais sous l'œil attentif de maître Lolo qui n'hésitera pas à faire la grosse dent si les consignes ne sont pas respectées. Mais qu'est-ce que rouler en relais ? Il s'agit de rouler en file indienne, le premier protégeant du vent ses camarades qui sont derrière. Ceci permet d'évoluer à une cadence plus soutenue (30-35 km/h) et plus régulière. Mais cela ne se fait pas n'importe comment : celui qui mène reste devant sur 300 mètres environ et, si le vent vient de la droite, il s'écarte par la droite et se laisse glisser pour se positionner à l'arrière de la file, celui qui le suivait prenant le relai à son tour. Si le vent est dominant à gauche, il s'écarte par la gauche.

Il est également possible de passer des relais en continu, c'est-à-dire que le meneur ne s'écarte pas mais le cycliste qui est à l'arrière remonte la file par la gauche si le vent est à droite et vient se positionner devant le meneur, remplacé aussitôt par le suivant en roulement continu tel un tapis roulant. Ceci explique pourquoi nous trouvons les cyclos sur deux files sur la route. Et si un véhicule vient par l'arrière, Kiki joue à nouveau du sifflet pour reformer la file indienne.

Après la plaine, retour par la Réorthe vers les Pineaux via Pont-Saint-Vincent, la Noue-Libaud, le Pont de la Charrue et Saint-Ouen. Aïe ! La route devient vallonnée et cela fait mal aux quelques kilos superflus. Il n'est plus question de rouler en relais, les difficultés mettant un peu d'espace entre les rouleurs, n'est-ce pas Filou ? Toutefois, le groupe est très sympa aujourd'hui (comme d'habitude) et en haut des bosses tout le monde s'attend. C'est le retour à Bournezeau avec une dernière difficulté au Thiboeuf mais, comme on dit, quand le cheval sent l'avoine à l'approche des écuries... Après la photo du groupe devant notre local, il ne reste plus qu'à débriefer devant un rafraîchissement certainement mérité. Encore une fois, le HCC (Humour-Camaraderie-Convivialité) était bien là, preuve que l'on peut pratiquer une activité sportive en se faisant du bien à la tête.

Alors, Amis automobilistes, si vous voyez un groupe de cyclos devant vous, ayez un peu de clémence pour eux et avertissez-les de votre présence en klaxonnant, non pas au dernier moment ce qui peut les surprendre et les déséquilibrer, mais une cinquantaine de mètres auparavant pour qu'ils aient le temps de se mettre en file indienne. Ainsi, vous pourrez les doubler en laissant un espace 1,50 mètre comme prévu dans le code de la route.





LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

Saison 2023-2024

Les sorties du dimanche :

- Fréquence : tous les mois.
- Départ de la Maison des associations (à côté du stade).
 - Heures d'hiver : départ à 14h00
 - Heures d'été : départ à 14h30
- Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Pour tous renseignements, contactez :

M. Jean-Michel MARTINEAU au
☎ 02.51.40.76.60 ou ☎ 07.76.17.66.39.
ou **M. Yves BROSSET** au
☎ 02.51.40.71.41 ou ☎ 07.86.97.94.60.

Dates des randonnées du dimanche en 2024 :

- 14 janvier 2024
- 11 février 2024
- 10 mars 2024
- 14 avril 2024
- 12 mai 2024
- 9 juin 2024



Les sorties du jeudi :

- Fréquence : le jeudi, tous les 15 jours.
- Départ de la Maison des associations (à côté du stade).
 - Heures d'hiver : départ à 14h00
 - Heures d'été : départ à 14h30

Pour tous renseignements, contactez :

M. Jean-Michel MARTINEAU au
☎ 02.51.40.76.60 ou ☎ 07.76.17.66.39.

Dates des randonnées du jeudi en 2024 :

- 11 janvier 2024
- 25 janvier 2024
- 8 février 2024
- 22 février 2024
- 7 mars 2024
- 21 mars 2024
- 4 avril 2024
- 18 avril 2024
- 02 mai 2024
- 16 mai 2024
- 30 mai 2024
- 13 juin 2024
- 27 juin 2024



RYHTME JAZZ DANCE

Rythme Jazz Dance Bournezeau (RJDB) propose différentes activités ouvertes aux filles, aux garçons et aux adultes. Pour cette saison 2023-2024, l'association enregistre près de 200 adhésions. Les cours sont dispensés par nos professeurs :

Avec Roxanne :

- Danse modern'jazz de 5 ans aux adultes avec un cours d'adultes loisirs (sans spectacle),
- Danse perfectionnement Jazz,
- Barre à terre et stretching à partir de 15 ans.



Avec Adeline :

- Zumba et renforcement musculaire à partir de 15 ans,
- Zumba kids de 8 ans à 14 ans.

Avec Tristan :

- Danse Hip-Hop de 8 ans à 14 ans.

Le prochain spectacle de danse aura lieu les 7 et 8 juin 2024, à la salle du Mitan, à Bournezeau.



Toutes les actions et les manifestations organisées par RJDB sont accessibles à tous.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur les réseaux sociaux où nous partageons les temps forts de l'association. N'hésitez pas à vous abonner !

Facebook Rythme Jazz Dance Bournezeau

Instagram @rythme_jazz_dance_bzo

Pour nous contacter par mail rjdbournezeau@gmail.com

TEAM DREAM PISTE

Notre événement « show moto drift voiture » aura lieu les 23 et 24 mars 2024 à la dream piste.

Nous fêtons la 15^{ème} édition avec de nouveaux pilotes. Chaque année, nous essayons de vous accueillir toujours au mieux et vous êtes de plus en plus nombreux. Le samedi soir, un DJ fera l'animation et un camping sera mis en place. Toilettes et restauration sur place.

Horaires :

- Le samedi : de 11h à 22h.
- Le dimanche : de 10h30 à 18h.

Tarifs :

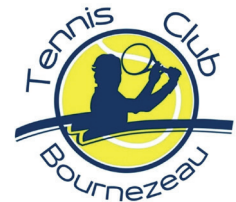
- « pass journée » à 8 euros
- « pass week-end » à 11 euros
- de 3 ans à 14 ans : 5 euros la journée et 8 euros le week-end
Gratuit jusqu'à 3 ans

À très vite ! **Informations complémentaires au Tél ☎ 06.88.21.65.26.**



TENNIS CLUB BOURNEZEAU

Le club de tennis de Bournezeau fait peau neuve cette année : son nom change et devient TC Bournezeau ; de nouveaux membres nous ont rejoints afin de créer le nouveau bureau de l'association.



L'objectif demeure toujours de pratiquer le tennis à tout âge, pour tout le monde, en compétition ou non dans les structures mises à disposition par la mairie. Pour cela nous pouvons compter sur nos deux entraîneurs, Sébastien BLANCHARD et Sunny ROMAIN (nouvel entraîneur diplômé).

Quelques dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2024 :

- Le samedi 10 février, Fête du Tennis (dîner dansant du club)
- Le samedi 25 mai, Tournoi ouvert à toutes et tous.

Vous pouvez dès à présent nous contacter ou venir à notre rencontre lors des événements organisés par le club afin de découvrir la pratique du tennis à Bournezeau.

Contact :

- **Président du Club, Janick ALBERT ☎ 06.87.13.48.81**
- **Secrétaire du Club :**
Vincent GAZEAU ☎ 06.68.97.19.81
- **Mail ✉ tennis.bournezeau@gmail.com**

Le bureau TC Bournezeau

USBSH FOOTBALL

En ce début d'année, c'est pour nous l'occasion de faire un premier bilan de la saison démarrée en août.

Au niveau sportif Vincent, notre salarié depuis 3 ans, nous a quittés et a laissé sa place à Charlyne qui accompagnée de Lonny, en formation BPJPS, nous apportent qualité et gestion de l'école de foot ainsi que les différentes catégories féminines pour lesquelles nous venons d'obtenir le label.



Merci aux éducateurs, dirigeants et bénévoles présents à leurs côtés sans qui rien ne serait possible. C'est aussi pour les Seniors un changement d'entraîneur avec un effectif qui a considérablement évolué mais qui nous l'espérons saura nous maintenir dans nos divisions respectives.

Ce début de saison a surtout été marqué par les 10 ans de l'USBSH, le 30 septembre, un moment important pour remercier tous ceux qui ont cru au projet malgré les réticences et les divergences. La journée s'est passée sous le soleil où chacun a pu apprécier les différentes activités proposées.

Aujourd'hui avec un peu plus de 355 licenciés, nous avons besoin de tous ceux qui veulent s'investir dans les associations et en particulier l'USBSH : bénévoles, joueurs(es), membres du bureau, sponsors... venez nous rejoindre !

Bonne année 2024. Le Bureau

CRÉA PASSIONS

Nous sommes un groupe de 20 à 25 personnes.

Nous nous réunissons tous les lundis de 14h00 à 18h00, à la salle des associations, de septembre à juin.

Nous faisons sacs, macramé, broderie, tricot, crochet, cartonnage, encadrement, mosaïque, déco de Noël, ...

Nous organisons une sortie au restaurant dans le courant de l'année et un pique-nique au mois d'août.



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'année 2023 a vu de grands changements pour la bibliothèque !

Tout d'abord un poste de bibliothécaire, depuis janvier 2023, salarié par la Communauté de Communes, qui nous a permis d'élargir nos horaires d'ouverture, avec un nouveau créneau le mardi de 16h30 à 18h30, et le samedi de 14h à 17h avec un emploi jeune hors vacances scolaires.

L'autre changement de taille est le déménagement dans les modulaires place des Papillons avec la mairie. Nous sommes, certes, dans un espace beaucoup plus réduit, mais cela ne nous empêche pas de continuer à vous proposer des permanences élargies, des animations, des partenariats, ...

Parmi les actions, passées ou à venir, on peut retenir :

- les accueils de classes,
- les bébés lecteurs,
- les lectures à l'EHPAD,
- le partenariat avec les ADMR,
- la nuit de la lecture,
- partir en livre,
- semaine bleue, avec l'EHPAD et l'accueil de loisirs,
- Téléthon, avec dictée et vente de livres,
- animations de Noël,
- accueil de l'auteure Odile BERTHOMEAU pour son livre « Le chagrin de Marie ».

Bien sûr nous avons moins de documents présents dans notre local, mais le reste est stocké à la Communauté de Communes ; Frédéric, le bibliothécaire, se charge de les faire « tourner » régulièrement, et vous pouvez lui demander, ou aller sur le site (<https://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr>) pour réserver des livres non présents en rayons.



Un grand merci à la mairie pour son aide précieuse (déménagement, prêt de salles, ...) et à vous tous qui continuez de venir à la bibliothèque malgré les petits désagréments occasionnés. Ce soutien de votre part est primordial et nous encourage à continuer de proposer une lecture publique de qualité.

Rappel des horaires :

- mardi de 16h30 à 18h30
- mercredi de 16h à 18h
- vendredi de 10h à 11h30
- samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à venir nous en parler lors d'une permanence !

ADMR BOURNEZEAU

3, rue de la Miltière Tél. ☎ 02 51 94 32 03 ✉ paysdechantonnay@admr85.org

Permanence : Accueil du public tous les Vendredis, de 9h30 à 12h

Présence de Delphine BIZON - Assistante de secteur et/ou d'un(e) bénévole

En dehors de ces horaires, contacter le CDS de Chantonnay

au Tél. ☎ 02.51.44.11.55



pour tous, toute la vie, partout



ADMR BOURNEZEAU

Bureau :

- Président : Bernard BOISSINOT
- Vice- P. :
Marie-Madeleine GOINEAU
- Secrétaire : Rolande BOISSINOT
- Trésorière :
Viviane MARIONNEAU



• Autres bénévoles de Saint Hilaire :

Marie-Thérèse SANDIRA ☎ 02 53 88 01 97
Hélène TRÉCOURT ☎ 02 51 40 16 87

• Autres bénévoles de Bournezeau :

Alain PÉTRAULT
Anne-Marie ROBIN
Annie PÉTRAULT
+ 2 salariées (Aides à Domicile)
Bénédicte AUVINET
Isabelle RATTIER



A NOTER :

1) Le SAAD de Bournezeau-St Hilaire a remercié Christine BRACHET. Elle a quitté son poste d'**Assistante de secteur le 1^{er} septembre 2023**. Un grand MERCI à elle pour son action fort appréciée par toute l'équipe de Bournezeau.

2) L'ADMR recherche des aides à domicile. Les offres d'emploi sont disponibles sur : www.careers.werecruit.io/fr/admr-85.

Renseignements complémentaires
au ☎ 02.51.94.32.03

A comme > Aide
V comme > Vigilance
C comme > Convivialité - Communication

Trois lettres-clefs pour les AD et Bénévoles

L'ADMR de BOURNEZEAU :

- une équipe,
- un triangle d'or : Personnes aidées – Aides à Domicile – Bénévoles –
- une association pour agir, veiller, créer du lien.

RAPPEL :

Attente et mission des AD

- Intervenir régulièrement et professionnellement
- Veiller à la qualité de vie dans le travail
- Être vigilant pour alerter (risques professionnels)
- Être opérationnel rapidement (même sur temps court – 1/2 heure par ex.)
- Assurer le service en cas d'absence de l'AD
- Se former pour être plus performant, compétent

Attentes et rôle des bénévoles

- Créer du lien entre les personnes aidées et les aidants
- Communiquer
- en entretenant des liens (sms – téléphone)
- en se faisant connaître
- en rendant visite périodiquement
- Développer la diversité des activités
- auprès des personnes âgées (soirée jeux au « Foyer soleil » - découverte de la bibliothèque,...) auprès des enfants (garde hors du temps scolaire)

Paroles de bénévoles (qui pourraient être les nôtres).

- « Je suis bénévole...
• pour me rendre utile aux autres...
• pour aider comme j'aimerais être aidée...
• pour qu'on ne meure plus de solitude ! » (Le Lien)

Assemblée Générale le 2 juin 2023



DATE!
à RETENIR!

VENDREDI 7 JUIN 2024
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES COURLI'ZELLES



Notre histoire :

Il était une fois, Pauline, Sophie, Jennifer et Charlène, toutes les 4 membres d'une association sportive de course à pied : Le Courlichclub. Celle-ci nous a donné le goût de la course à pied et du challenge et aujourd'hui elle nous réunit toutes les 4 pour vivre une expérience inoubliable en nous engageant sur une course solidaire :

La Sénagazelle.

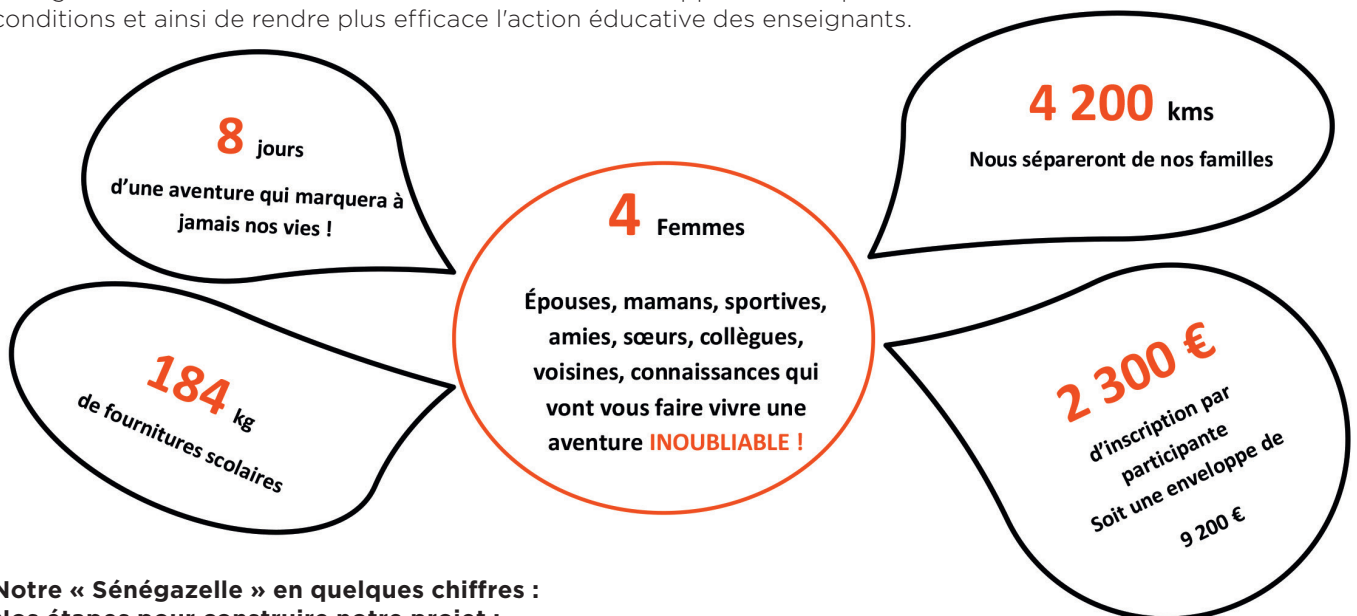
Pour nous engager sur cette épreuve nous avons créé notre association : **Courli'Zelles**

La Sénagazelle c'est quoi ?

La Sénagazelle est une épreuve de course à pied se déroulant au Sénégal, exclusivement féminine, à allure libre, par étapes, au cours de laquelle une action solidaire scolaire est organisée.

Pourquoi ce projet nous anime ?

Nous sommes sensibles aux projets humanitaires, mais celui-ci nous touche particulièrement car il est à destination des enfants et de leur scolarité. Nous sommes fières de pouvoir contribuer à l'épanouissement de ces enfants Sénégalais dans le cadre de l'éducation scolaire. L'aide apportée leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants.



Notre « Sénagazelle » en quelques chiffres : Nos étapes pour construire notre projet :

- **Sensibiliser** les enfants et les parents des écoles primaires et collèges à la solidarité scolaire en présentant notre projet aux classes de notre commune et aux alentours.
- Procéder à des **récoltes** de dons de fournitures scolaires tout au long de l'année scolaire,
- **Organiser des évènements** (marche, randonnée, soirée à thème, chasse aux œufs de pâques) pour récolter des fonds pour financer notre action.
- Se rapprocher des commerces de notre commune et des alentours pour qu'ils **soutiennent notre projet** par des dons ou des actions.
- **Contacter des entreprises** de notre région qui seront sensibles à notre projet pour nous soutenir par des dons financiers ou des prestations de service sans contrepartie.

COMMENT NOUS AIDER ?

Nous avons besoin de vos dons !
Rendez-vous sur notre compte HelloAsso en flashant le QR code :



Ou adresser vos dons à l'adresse postale suivante : Courli'Zelles - 21, le bois Bonneau - 85480 BOURNEZEAU
Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux : @ Courli'Zelles

SOCIÉTÉ POST-SCOLAIRE L'AUGOIRE

Cette année, notre association post-scolaire a connu un renouveau en accueillant de nouveaux membres au sein de l'équipe. Ce changement a eu un impact significatif sur notre dynamisme, nous permettant ainsi d'organiser un tout nouvel événement en 2023.

Le vendredi 28 avril, nous avons organisé avec succès une fête de la bière qui a attiré de nombreux habitants de la Commune, permettant ainsi de redécouvrir la salle de l'Augoire. Cette soirée festive avait pour objectif principal de soutenir la pérennité de la salle de l'Augoire, qui revêt une grande importance pour de nombreux membres de notre communauté en tant que lieu de rassemblement incontournable.

Merci à Blandine DAVIEAU, Nicolas GUYAU, Angélique COTTY, Fabien LUMINEAU et Jonathan FAUCHARD de nous avoir rejoint cette année dans l'association.

Les tarifs pour l'année 2024 sont les suivants :

- Forfait journée : 140 € €
- Forfait week-end : 190 € €
- Forfait après-midi : 90 € €

La location de la salle se fait en téléphonant à Mme Catherine ROBIN au 02.51.28.82.56 ou au 07.89.73.96.45. Vous pouvez laisser un message.

Lors de la réservation, veuillez noter qu'une caution de 500 € sera exigée. Merci à tous d'éviter le bruit et les éclairages après 2h du matin afin de respecter le confort des habitants du village.

Nous vous remercions pour votre soutien continu à notre association et attendons avec impatience de partager de bons moments avec vous à la salle de l'Augoire en 2024.



EHPAD LES HUMEAUX



**PORTES OUVERTES
EHPAD LES HUMEAUX
VENDREDI 31 MAI 2024
14H A 17H30**

**VISITE DE L'ETABLISSEMENT
PRESENTATION DU MATERIEL**

Bar, gâteaux, crêpes
Bourriche
Structure gonflable, Chambole tout
Vente de produits

LES SAPEURS-POMPIERS DE BOURNEZEAU

Les Interventions :



Le nombre d'interventions en 2023, connaîtra une légère baisse avec environ 200 interventions au cours de l'année.

Les conditions climatiques de l'été ont limité le nombre d'incendies mais les tempêtes de la fin d'année nous ont apporté quelques interventions, celles-ci sont restées sans gravité majeure.

Même si nous tenons à améliorer notre disponibilité en journée, il reste des interventions non compatibles sur le secteur car elles ont été réalisées par des Centres de secours voisins.

Notre Centre de secours compte actuellement 23 sapeurs-pompiers volontaires actifs.

Un nombre qui va normalement augmenter au 1^{er} janvier car 3 recrutements sont en cours.

Comme chaque année nous avons les arrivées et les départs.

Tout d'abord nous avons l'adjudant Grégoire SCHNEIDER qui est parti en février 2023 après 14 ans de service, à la suite d'un déménagement dans une autre Commune. Puis l'adjudant-chef Bertrand MERCIER qui a arrêté après 22 ans de service. Ils avaient, tous deux, su prendre de l'expérience et gravir les échelons pour devenir des chefs d'agrès tout engins. Un poste indispensable pour les départs incendie mais aussi bénéfique pour l'encadrement et la formation au sein du Centre.

Merci à vous deux pour votre investissement et tout ce que vous avez apporté au Centre.



Pour les arrivées, nous avons Victorine BARRETEAU qui a rejoint nos rangs au 1^{er} juillet, et a donc déjà bien avancé dans sa formation initiale. Puis Nicolas GRILLOT au 1^{er} novembre 2023, il était auparavant au Centre de secours de Mareuil. À la suite d'un déménagement, le Centre de Bournezeau se trouve au plus près de chez lui, il intègre donc notre effectif.

Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue.

Nous avons trois autres recrutements en cours et nous espérons en avoir d'autres sur l'année 2024.

C'est par diverses actions, telles que les visites du Centre et les portes ouvertes de 2023, que nous essayons de réveiller des vocations. C'est généralement la méconnaissance de notre activité volontaire qui freine les personnes à nous contacter et à s'engager. Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous interpellons lorsque vous nous voyez aux calendriers ou lors des manœuvres, nous répondrons à vos questions.



L'amicale :

Notre running a finalement pu avoir lieu le 24 septembre 2023 sous un beau soleil. Les participants ont été en nombre afin de pouvoir faire un beau don à l'association « les étincelles de Léandre ». Merci à tous.

Le 16 novembre 2023, nous avons accueilli quelques jeunes de CM1/CM2 qui se sont engagés pour être « ambassadeurs citoyens ». Nous saluons cette démarche et espérons que leur année d'ambassadeur sera les prémices d'un autre engagement citoyen dans les années à venir !

Pour conclure, l'ensemble des sapeurs-pompiers de Bournezeau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024 !

*Lieutenante Ludivine CUISSET,
Cheffe de Centre de Bournezeau*

*Sergent-Chef Freddy DAVIEAU,
Président de l'amicale des
Sapeurs-pompiers de Bournezeau*



RELAIS PAROISSIAL

La Communauté Chrétienne de Bournezeau / St Vincent Puymaufrais fait partie de la paroisse St Vincent de Chantonnay qui s'est agrandie de l'ancienne paroisse de Mouchamps.

Le curé de la paroisse est : M. l'Abbé Patrice Boursier qui réside au Presbytère de Chantonnay, 2 rue Gutenberg

☎ 02 51 94 30 25 ✉ patriceboursier85@gmail.com. Il est aussi curé de la paroisse Sainte Croix des Essarts.

PERMANENCE À BOURNEZEAU :

3 rue de la Miltière, de 9h45 à 11h :

- le 1^{er} mardi de chaque mois (jour de foire)
- chaque vendredi
- ☎ 07.81.78.88.12 joignable seulement pendant les horaires des permanences.

PERMANENCES AU PRESBYTÈRE DE CHANTONNAY :

2 rue Gutenberg 85480 CHANTONNAY

- du mardi au samedi de 9h30 à 12h
- le vendredi après-midi de 14h30 à 17h
- tél. : 02.51.94.30.25

BOÎTE AUX LETTRES :

À la Miltière, devant la grille d'entrée. Elle est relevée plusieurs fois dans la semaine. Vous pouvez y déposer vos demandes de messes si vous n'avez pu venir lors des heures de permanences.

HORAIRES DES MESSES :

- A Bournezeau : à 9h30, le 2^{ème} dimanche du mois.
- A St Vincent Puymaufrais : à 9h30, le 4^{ème} dimanche du mois.
- A l'EHPAD des Humeaux : le jeudi, messe à 16h30 ou temps de prière à la même heure certains jeudis.

CATÉCHÈSE ET EVEIL À LA FOI :

A partir du CE1, la catéchèse est proposée :

- le mercredi de 11h à 12h au local 3, rue de la Miltière pour les enfants de l'école publique.
- dans le cadre scolaire pour les enfants de l'école St André.

AUMÔNERIES :

- Pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée publics, contacter Mme Elisabeth BOURASSEAU par tél. au ☎ 02.51.94.30.25 ou par mail à ✉ chantonnay.jeunes@diocese85.org

- Pour les jeunes scolarisés dans un collège ou lycée privés, se renseigner dans chaque établissement.

POUR LES BAPTÊMES ET LES MARIAGES :

S'adresser au Presbytère de Chantonnay par tél : ☎ 02.51.94.30.25 ou lors des permanences au Presbytère de Chantonnay.

LORS D'UN DÉCÈS :

Un numéro de portable unique à joindre pour la Paroisse et seulement dans cette situation le ☎ 06.85.16.07.14.

La demande de la famille du défunt est prise en compte immédiatement (date, heure, lieu de la cérémonie religieuse...) et transmise aux personnes en responsabilité localement.

Ce numéro est connu des professionnels du funéraire qui font parfois les démarches au nom des familles.

INFORMATIONS RÉGULIÈRES :

Chaque mois, les informations générales sont accessibles à tous, dans le panneau devant l'église.

Il est possible de s'abonner au bulletin paroissial mensuel (au prix de 19 € pour 2024, début de l'abonnement en janvier). On peut cependant demander un bulletin d'abonnement à un autre moment de l'année.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER :

- **Sophie GABILLAUD** au ☎ 06.45.53.19.36 pour le service des célébrations.
- **Hubert NATIVEL** au ☎ 06.13.59.26.74 pour le service catéchèse.
- **Raphaël PELLETREAU** au ☎ 06.33.98.97.32 pour le service auprès des malades.
- **Nathalie GRELAUD et Daniel CHARNEAU** font également partie de l'équipe d'animation du relais paroissial.
- **Camille CHANCELIER** au ☎ 02.51.40.70.38 pour toutes autres informations concernant le relais ou la paroisse.

POUR EN SAVOIR PLUS : Consulter le Blog de la paroisse

<http://eneglisechantonnaymouchampslesessarts.blogspot.com> ou bit.ly/eneglise

(on peut aller sur ce blog via le site du diocèse de Luçon en demandant sur le moteur de recherche : Paroisse de Chantonnay).

TARIFS MUNICIPAUX ET TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2024

		TARIFS 2024
CIMETIÈRES	Terrain concession : 30 ans	344,00 €
	Terrain concession : 15 ans	162,00 €
	Columbarium concession : 30 ans	752,00 €
	Columbarium concession : renouvellement pour 30 ans	376,00 €
	Cavurne concession : 30 ans	591,00 €
	Cavurne concession : renouvellement pour 30 ans	242,00 €
	Jardin du souvenir : plaque d'identification	2,00 €
FOURRIÈRE CANINE	Par jour	50,00 €
REGIE DROIT DE PLACE	1 à 7 m compris	2,00 €
	7 m à 15 m compris	3,00 €
	15 m et plus	5,00 €
	Cirque (par jour)	50,00 €
PHOTOCOPIES Noir et Blanc	Associations et candidats aux élections (cf. délib 13.140) (*)	0,15 €
	Particulier (*)	0,35 €
	Surcoût papier couleur (x nbre de feuilles)	0,05 €

(*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto x2 pour A4 R/V ou 1 page A3 x4 pour A3 R/V

SALLE LES HALLES (300 m²) (300 personnes maxi)

	COMMUNE			HORS COMMUNE
	Associations - établissements scolaires	Particuliers	Entreprises	Associations, particuliers et entreprises
Mise à disposition de la salle (journée)	gratuit	188,00 €	212,00 €	236,00 €
Mise à disposition de la salle (demi-journée)	gratuit	95,00 €	106,00 €	118,00 €
Manifestation à but lucratif (journée)	93,00 €			
Manifestation à but lucratif (demi-journée)	47,00 €			

Nota : Pique-niques de quartier : utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps (soit 89 €).

FOYER SOLEIL

	À LA JOURNÉE		À LA DEMI-JOURNÉE	Verre cassé
	HIVER Du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12	ÉTÉ Du 16/04 au 14/10	Occupations payantes	
Résident Foyer Soleil	56,71 €	41,97 €	22,68 €	1,00 €
Non résident Foyer Soleil	113,42 €	82,80 €	45,37 €	1,00 €

SALLE DE L'ENTAM

	LOCALE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Par jour	gratuit	54,00 €	87,00 €
Demi-journée	gratuit	27,00 €	43,00 €

Nota : Gratuité pour ateliers créatifs (cf. délib 17.076)

SALLES OMNISPORTS

1 ^{re} journée	119,00 €
à partir de la 2 ^e journée (consécutives à la 1 ^{re} journée)	60,00 €

Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées, qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2024

SALLE DU MITAN VENDÉEN						
TYPE DE LOCATION		Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors Commune
DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE						
Grande salle + Bar	la journée	382 €	529 €	578 €	743 €	815 €
	demi-journée	191 €	265 €	289 €	372 €	407 €
	du lundi au vendredi	710 €	1 005 €	1 104 €	1 436 €	1 577 €
Petite salle seule	la journée	110 €	160 €	175 €	230 €	255 €
	demi-journée	55 €	79 €	88 €	116 €	128 €
	du lundi au vendredi	221 €	317 €	352 €	461 €	511 €
Bar attaché à la petite salle		71 €	100 €	109 €	120 €	131 €
Bar seul		194 €	274 €	301 €	332 €	364 €
Petite salle ajoutée à la grande salle		38 €	54 €	59 €	77 €	85 €
DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL						
Grande salle + Bar	la journée	416 €	579 €	631 €	816 €	891 €
	demi-journée	208 €	290 €	316 €	408 €	446 €
	du lundi au vendredi	778 €	1 106 €	1 209 €	1 579 €	1 730 €
Petite salle seule	la journée	122 €	174 €	192 €	255 €	280 €
	demi-journée	61 €	88 €	98 €	128 €	141 €
	du lundi au vendredi	244 €	352 €	385 €	511 €	561 €
Bar attaché à la petite salle		80 €	111 €	123 €	133 €	146 €
Bar seul		218 €	305 €	336 €	369 €	406 €
Petite salle ajoutée à la grande salle		42 €	59 €	66 €	85 €	93 €
Forfait location vaisselle appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de la salle		50 €				
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR CEUX QUI BÉNÉFICIENT D'UNE LOCATION GRATUITE						
Grande salle		116 €				
Petite salle		58 €				
OPTIONS						
Mise à disposition cuisine		252 €	252 €	252 €	252 €	252 €
Projection		inclus dans le prix de la grande salle				
Wifi						
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE						
Consécutives à la 1 ^{re} journée		Tarif 2 ^e jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle				
		Tarif 3 ^e jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle				
ACOMPTE RÉSERVATION						
		50% du montant total de la location				

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLES MUNICIPALES (HORS SALLE DU MITAN VENDÉEN)

À l'accueil de la mairie ou par téléphone au ☎ 02 51 40 71 29 ou par mail à ✉ mairie@bournezeau.fr

INFORMATIONS RÉSERVATIONS SALLE DU MITAN VENDÉEN

Par mail : sylvie.elie-brenaud@bournezeau.fr

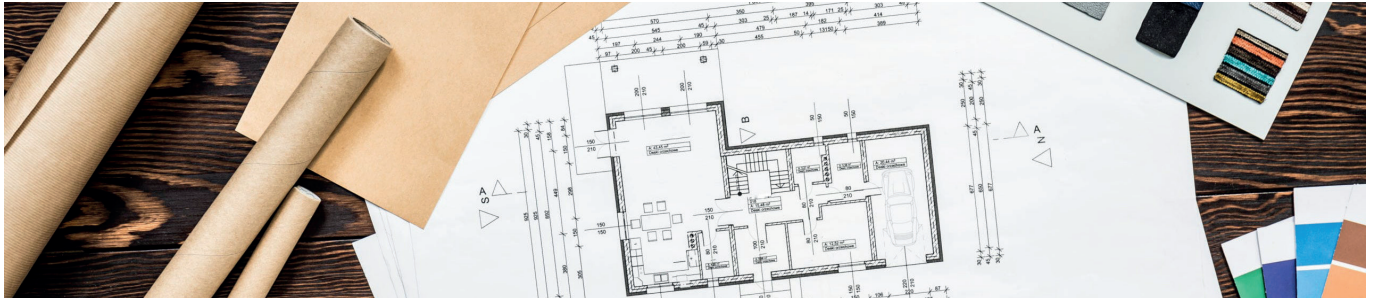
Téléphone portable au ☎ 06 74 51 95 43 ou fixe au ☎ 02 51 40 06 76



STATISTIQUES 2023

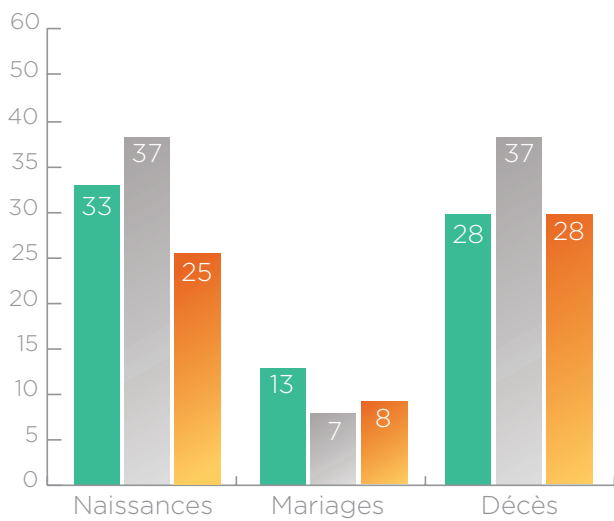
PERMIS DE CONSTRUIRE - ARRÊTÉS AU 30 NOVEMBRE 2023

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Habitations neuves	11	13	15	10	31	17	10	5	56	15	4
Rénovations et extensions d'habitations	12	6	11	8	9	5	14	15	41	15	13
Déclarations Préalables	74	63	80	68	63	96	98	117	140	136	144

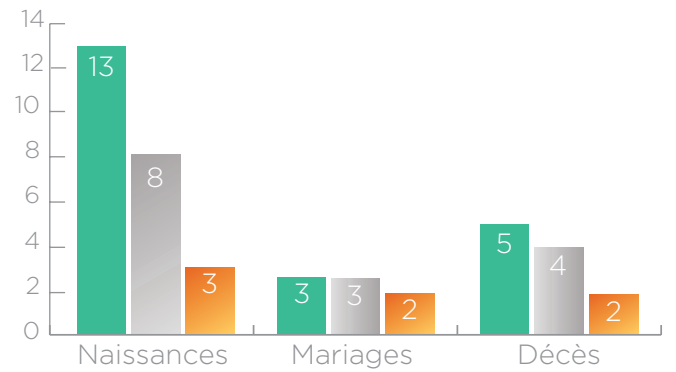


ÉTAT CIVIL - DU 1^{ER} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2023

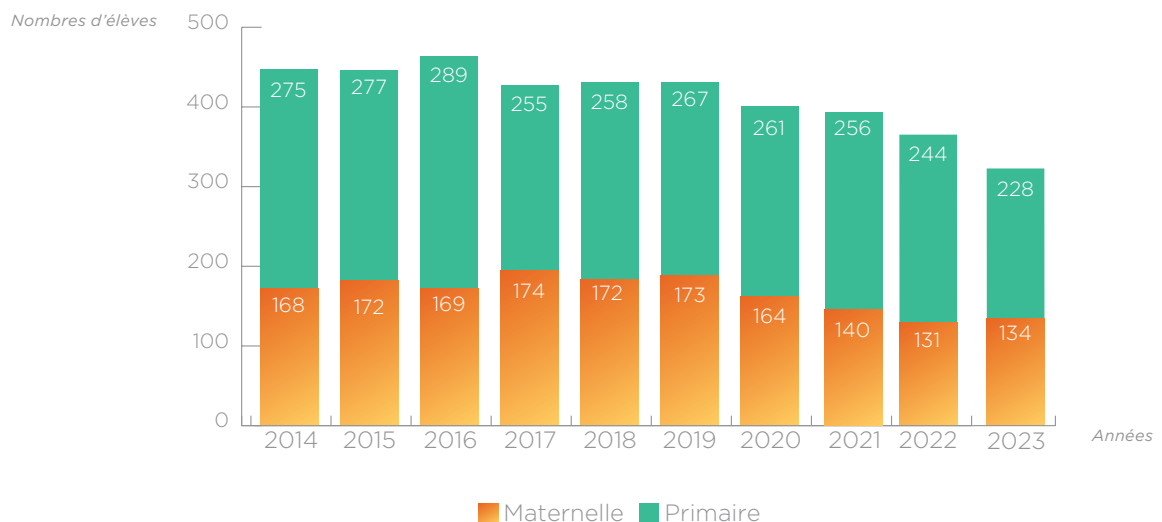
BOURNEZEAU



ST VINCENT PUYMAUFRAIS



EFFECTIFS SCOLAIRES - RENTRÉE 2023



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Une question sur une démarche administrative, particulier, ou professionnel, n'hésitez pas à consulter le site officiel de l'administration française: www.service-public.fr pour vous aider.



Vous pouvez également **téléphoner à «Allô Service Public» au 3939**, le service de renseignements administratifs par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil



Nous vous rappelons que les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous (ex : Chantonnay, La Roche sur Yon, etc..., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/>).

L'enregistrement des dossiers s'effectuant sur rendez-vous et les délais étant généralement assez longs, dans la mesure du possible, **anticipez vos démarches.**

MAISON FRANCE SERVICES

UN POINT NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ GRATUIT

Ouverte à tous, le réseau France Services permet à chaque usager de disposer d'une **offre de proximité et de qualité et de procéder aux principales démarches administratives :**

- Les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé,
- Les prestations familiales,
- La retraite,
- Les démarches auprès de : Pôle emploi, l'Administration fiscale, la Préfecture...

Le réseau France Services c'est aussi :

Un accompagnement gratuit sur le numérique avec un accès en libre-service à des ordinateurs.

Les agents d'accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.



Lieux & Horaires d'ouverture

Chantonnay

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine

☎ 02 51 36 88 87

✉ chantonnay@france-services.gouv.fr

Des permanences d'organismes réalisées au sein de France Services :

- Finances Publiques : chaque mardi et mercredi, toute la journée avec ou sans rendez-vous de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- Sécurité et santé au travail de la Mutualité Sociale Agricole: sur rendez-vous,
- Retraite Carsat : sur rendez-vous,
- Conciliateur de justice : sur rendez-vous.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 - 12h30	■	■	■	■	■
13h30 - 17h00	■	■	■	■	■



STOP AUX INCIVILITÉS



LE RESPECT ET LA CIVILITÉ SONT À LA PORTÉE DE TOUS !

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

« Est punissable le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature... »

Article R 635-8 du code pénal



STOP AUX ANIMAUX EN DIVAGATION

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime



STOP AUX BRÛLOTS



« Il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts. » Article L541-21-1 du code de l'environnement

OBLIGATOIRE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

www.defense.gouv.fr/jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Face au développement invasif de cette espèce et aux risques multiples pour la sécurité des populations, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

L'intervention est financée en totalité par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. **Tout particulier concerné par un nid de frelon asiatique qu'il souhaite détruire, doit prendre contact avec la Communauté de communes.**

Celle-ci se chargera ensuite de mandater une entreprise chargée d'effectuer la destruction des nids.

Toutefois en période hivernale les interventions sont suspendues (plus d'activité dans les nids). Reprise du dispositif au printemps.

Contact :

Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, au 02 51 94 40 23.



À NOTER :

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay ne prend en

charge que les destructions des nids de frelons asiatiques qui ont été validées par elle et commandées par elle auprès de l'entreprise mandatée. La Communauté de communes ne procédera à aucun remboursement pour toutes demandes faites auprès d'un prestataire.

Pour la destruction d'un nid de frelons de type « européen » ou autres nuisibles, la Communauté de Communes ou la Commune n'intervient pas et c'est à vous de faire la démarche auprès d'un professionnel de la désinsectisation. La destruction sera à votre charge.

LUTTE CONTRE LES TERMITES ET LES MERULES



LES TERMITES

Les insectes xylophages, les termites en particulier, peuvent occasionner des dégâts dans les bâtiments.

En France, pour limiter les dégâts et la propagation des termites, la réglementation fixe des obligations pour la protection des bâtiments et limiter la contamination de nouveaux territoires.

En Vendée, l'arrêté préfectoral du 19 juin 2008 délimite **l'ensemble des communes de Vendée comme étant contaminées** par les termites ou susceptibles de l'être à court terme.

Ainsi, sur tout le département :

- un état relatif à la présence de termites doit être fourni en cas de vente d'un immeuble (joindre un état relatif à la présence de termites au dossier de diagnostic technique).

- des dispositifs de protection des bâtiments contre les termites sont obligatoires pour toute construction (barrière physique ou physico-chimique, dispositif constructif contrôlable).

La présence de termites devra également être déclarée en mairie par les propriétaires et occupants concernés.

Informations complémentaires sur le site de la Préfecture : <https://www.vendee.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme.-construction.-habitat/Reglementation-de-la-construction/Les-termites>

LES MÉRULES

Les mères dans les constructions, s'attaquent aux bois, notamment aux charpentes et boiseries des maisons humides et mal aérées.

À ce jour, il n'existe pas en Vendée d'arrêté préfectoral relatif à la mère, étant donné le faible nombre de signalements. En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble le vendeur n'est donc pas tenu de fournir une information sur la présence d'un risque de mère.

Informations complémentaires sur le site de la Préfecture : <https://www.vendee.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme.-construction.-habitat/Reglementation-de-la-construction/Les-merules>

ACHETEZ VOS BILLETS SNCF CHEZ VOTRE COMMERÇANT

Tabac - Presse, 22 Av. du Moulin, 85480 Bournezeau.



Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h45 à 18h00. Le samedi de 8h00 à 12h00. Fermé le dimanche.





JANVIER 2023

Cérémonie des vœux



JANVIER 2023

Scène itinérante,
La Folle journée



FÉVRIER 2023

Taille des vergers
par des bénévoles

MARS 2023

Une centenaire de Bournezeau
fêtée par les élus



AVRIL 2023

Déménagement
des locaux de la Mairie



MAI 2023

Spectacle « Un petit Samouraï »



JUIN 2023

Début des travaux
de réhabilitation
de la Mairie



JUIN 2023

Ouverture
du Parc du
Château au
public



JUILLET 2023
Festival « Partir en livres »



AOÛT 2023
Apéro concert au Château



SEPTEMBRE 2023
Remise de médailles
à Abel LAURENT



SEPTEMBRE 2023
Journée du patrimoine
La Guinguette du bout
du Monde



OCTOBRE 2023
Semis en pied de mur



OCTOBRE 2023
Les Joséphines



NOVEMBRE 2023
Cérémonies
patriotiques
avec la
participation
des Ambassadeurs
citoyens



DÉCEMBRE 2023
Téléthon



1^{ER} SEMESTRE 2024

JANVIER 2024

- **Samedi 6**
Vœux du Maire à la population
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 11**
Vœux aux retraités
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 27**
Concours de belote
Bournezeau Palet Club 85
à la salle Les Halles
- **Samedi 27**
Repas couscous
UNC
à la salle Le Mitan Vendéen

FÉVRIER 2024

- **Samedi 3**
Assemblée Générale
Les Jardins de la Lune
à la Maison des associations
- **Samedi 10**
Dîner dansant - Amicale Laïque
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 15**
Assemblée Générale
Club de l'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 16**
Concours de Belote - Club de l'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 23**
Concours de belote - Les Marsupil'Amis
à la salle Le Mitan Vendéen

MARS 2024

- **Vendredi 1^{er}**
Collecte de sang - Don du sang
à la salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 2**
Repas de Chasse (à emporter)
Amicale des chasseurs de Bournezeau
- **Samedi 9**
10 ans Courlich'Club
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 14**
Repas du Club
Club de l'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 16**
Assemblée Générale
Les Amis de la Bibliothèque
à la Maison des associations
- **Samedi 16**
Repas de Chasse (à emporter)
Amicale des chasseurs de Bournezeau
- **Samedi 16**
Soirée du foot - USBSH
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 23 / Dimanche 24**
Show moto drift voiture
Peur de rien
Dream Piste
- **Samedi 23 / Dimanche 24**
80^e anniversaire du crash Joseph GOËTZ
VMHV - Commune
Stèle et salle Le Mitan Vendéen

AVRIL 2024

- **Lundi 1^{er}**
Loto - Club de L'Amitié
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 6**
10 ans des Jardins de la Lune
à la petite salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 13 / Dimanche 14**
Course de Côte
Bournezeau Sports Mécaniques
Route de Saint Martin des Noyers
- **Vendredi 19 / Samedi 20 /
Dimanche 21 / Mardi 23 /
Vendredi 26 / Samedi 27 /
Dimanche 28**
Représentations théâtrales
Les Pattes à trac
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 20**
Concours de pêche à la truite
Amicale des chasseurs de Bournezeau
à l'étang communal de Bournezeau
- **Dimanche 28**
Cérémonie patriotique victimes de la
déportation
à la stèle du Souvenir et de la Paix

MAI 2024

- **Samedi 4**
Concours de Palets
Bournezeau Palet Club 85
à la salle Omnisports 2
- **Mercredi 8**
Cérémonie Patriotique anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945
à la stèle du Souvenir et de la Paix
- **Dimanche 19**
Vente de viennoiseries
Les Marsupil'Amis
- **Samedi 25**
Tournoi de Tennis
Tennis Club Bournezeau
- **Samedi 25 / Dimanche 26**
Stage Tai Chi - Gingko
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Mardi 28**
Assemblée Générale
Familles Rurales
- **Vendredi 31**
Portes Ouvertes EHPAD
à l'EHPAD Les Humeaux

JUIN 2024

- **Vendredi 7**
Assemblée Générale
ADMR
à la Maison des associations
- **Vendredi 7 / Samedi 8**
Gala de danse
Rythme Jazz Dance
à la salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 9**
Élections Européennes
Bureaux de vote
- **Dimanche 16**
Kermesse
Ecole privée Saint André
à la Prairie des Humeaux

- **Samedi 22**
Fête de l'école
Ecole publique La Courte Echelle
à la Prairie des Humeaux
- **Samedi 22**
Tournoi de Basket 3x3
Basket Club Bournezeau
à la salle Omnisports

JUILLET 2024

- **Samedi 13**
Moules-frites / Feu d'artifice
Commune et Les Marsupil'Amis
à la Prairie des Humeaux
- **Dimanche 21**
Vide Grenier
Basket Club Bournezeau
à la Prairie des Humeaux



CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

MAIRIE • 2 place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU

L'adresse provisoire le temps des
travaux de la Mairie :

1 bis place des Papillons

Tél. : **02.51.40.71.29**

Site Internet : www.bournezeau.fr

E-mail : mairie@bournezeau.fr

	Horaires d'accueil de la Mairie	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	Fermé
JEUDI	9h00 - 12h00	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00